LE NOUVEAU LYON

JOURNAL DES INTÉRÊTS COMMERCIAUX, INDUSTRIELS, AGRICOLES, SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES DE LA VALLÉE DU RHONE ET DE LA LOIRE

RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

5 Cent. le Numéro

« DES HAINES LE TEMPS EST PASSÉ »
(SHAKESPEARE)

Vendredi 28 Septembre 1894

ABONNEMENTS :

	3 Mois
LYON, RHÔNE, LOIRE, SAÔNE-ET-LOIRE, AIN, ISÈRE	5 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS, CORSE ET ALGÉRIE	7 »

Les abonnements partent des 1er et 16 du mois. Joindre 50 c. à tout changement d'adresse.
Les manuscrits, insérés ou non, ne sont pas rendus.

PREMIÈRE ANNÉE — N° 64

VENDREDI 28 Septembre 1894 — Saint Wenceslas

— DEMAIN SAINT MICHEL —

ADMINISTRATION, de 9 h. à 6 h. } *Place des Terreaux, 7*
RÉDACTION, de 3 heures à minuit. }

ANNONCES COMMERCIALES, la ligne. **0.60** | RÉCLAMES, la ligne..... **1.50**
Prix divers pour les Annonces démocratiques et Décès.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1894

A NOS LECTEURS

Chacun sait déjà que le NOUVEAU LYON, *étant avant tout un journal d'indépendance et d'éclectisme, ses articles de fond, écrits par des hommes politiques appartenant à tous les partis, constituent une tribune où viennent se discuter toutes les questions d'actualité.*

C'est ainsi qu'on a pu voir un article de M. Cornély succéder à une chronique de M. Doumer, et qu'après avoir publié sur les traités franco-suisses des considérations économiques de MM. Wehrung et Dubief, nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs M. FOUGEIROL, *député de l'Ardèche, dont les opinions protectionnistes bien connues viennent compléter la phalange déjà brillante de nos collaborateurs.*

BULLETIN DU JOUR

(Par téléphone)

A Pont-sur-Seine

Le président de la République qui doit, on le sait, présider le conseil des ministres le 4 octobre, rentrera à Paris mercredi. Selon toute probabilité, M. Casimir-Perier ne repartira pas pour Pont-sur-Seine.

M. Poincaré, ministre des travaux publics, est parti jeudi matin pour Pont-sur-Seine, d'où il est rentré le soir, par le train de 7 heures. Il est probable que le ministre des finances est allé entretenir le président de la République de quelques questions urgentes relatives à son département, et peut-être, dit-on, de quelques points spéciaux du projet de budget qui va être distribué.

Dans les Ambassades

L'ambassadeur de Russie, M. de Mohrenheim, a quitté, jeudi, Paris, pour se rendre dans le Midi.

Il s'arrêtera vingt-quatre heures à Dijon, pour visiter cette ville, sur l'invitation de son médecin et ami, M. le docteur Albert Robin.

Le bruit court à Londres que M. Decrais ne retournerait pas à son poste.

L'ambassadeur, dont la santé aurait été éprouvée par l'hiver dernier, aurait laissé entendre, avant son départ, qu'il solliciterait probablement du gouvernement une autre destination.

Commission de la marine

Sur la demande de la délégation de la commission extra-parlementaire de la marine, un exercice d'attaque de forcement de nuit de la passe Ouest a eu lieu mercredi soir avec le concours des travaux de la défense mobile et de deux chercheurs de la défense fixe ; à cet effet, les membres de la délégation se sont embarqués hier vers huit heures et quart sur les torpilleurs 165, 112, 72 et Dehorter qui figuraient l'attaque. Celle-ci qui a commencé à 8 h. 45 a pris fin vers 11 heures après deux attaques successives de la passe et a parfaitement réussi.

Aucun incident. Jeudi matin la délégation a continué ses visites dans l'arsenal.

Les sous-officiers et les emplois civils

Le ministère de la guerre avise les commandants de corps d'armée que les commissions régionales d'examen des sous-officiers en activité et libérés, candidats aux emplois civils, devront s'abstenir de corriger les épreuves écrites, ce travail étant réservé à des commissions spéciales.

Il a été décidé, en outre, que la valeur des réponses à l'examen oral sera cotée d'après une échelle de 0 à 10 et non plus de 0 à 20.

Un démenti

Un télégramme de Montpellier dément la mort de M. Vigné d'Octon. M. Vigné d'Octon était jeudi matin même à Montpellier, retour de Marseille.

Le successeur de M. Humbert

Conformément à notre information d'hier soir, le *Temps* dit qu'on peut considérer comme certaine la nomination au poste de premier président de la Cour des Comptes, vacant par suite du décès de M. Humbert, de M. Boulanger, sénateur de la Meuse, ancien ministre des colonies.

Arrêtés préfectoraux

L'arrêté du préfet du Gard a été pris en vertu des instructions du président du Conseil, ministre de l'intérieur.

Il ne constitue pas un acte isolé ; il sera reproduit par les préfets de tous les départements où se donnent des courses de taureaux.

***

Par arrêté préfectoral, la circulation des sarments et plants de vigne de toutes provenances est autorisée dans toute l'étendue du département de l'Yonne.

Les condamnés au domicile forcé

Les délégués du ministre de l'intérieur, MM. Bernabo et Mars sont de retour d'Afrique depuis mercredi ; ils présenteront tous deux leur rapport sur la colonie que l'on a choisie pour les individus que l'on a condamnés au domicile forcé.

Le conseil municipal de Toulouse

Les membres du conseil municipal de Toulouse dissous ne semblent pas résolus à renoncer à la lutte ; comme il fallait s'y attendre ils protestent en des termes violents contre la mesure qui les frappe.

L'anarchie en Italie

On assure que la questure de Rome aurait surpris une correspondance adressée à un individu de la Haute-Italie, correspondance venant de Londres et donnant des détails complets sur l'organisation des anarchistes.

L'individu à qui ces lettres étaient adressées s'est enfui.

M. Crispi et M. Ressmann

Avant de partir pour Naples, M. Crispi a voulu voir M. Ressmann, ambassadeur du roi à Paris. L'entrevue a été longue et cordiale. M. Crispi a grande confiance dans l'habileté diplomatique de l'ambassadeur à Paris. Le président du Conseil a prié M. Ressmann d'aller le voir à Naples, ce qu'il fera demain ou après-demain. Dès les premiers jours d'octobre, l'ambassadeur sera de retour à Paris.

La Guerre Sino-Japonaise

Le capitaine Fong-Bignen a été exécuté pour « manque de courage ».

Le *Kuang-Kai*, qui s'était échoué sur un récif dans la baie de Tubien, en essayant de fuir après la bataille de Yalu, a été détruit par les Japonais, ce qui porte à cinq le nombre des navires chinois perdus, y compris le *Tsimgen*, qui avait été accidentellement perforé par un autre navire qui cherchait à atteindre le navire ennemi.

D'après d'autres télégrammes, les cinq millions de taëls destinés aux fêtes de l'anniversaire de l'impératrice douairière de Chine ont été versés au Trésor pour les besoins de la guerre, et les fêtes ajournées.

On dit également que les étrangers ne sont plus en sûreté à Pékin.

On dément d'autre part qu'un traité ait été conclu entre l'Allemagne et le Japon, et que les négociations engagées à ce sujet aient fait des progrès.

Au Maroc

D'après une dépêche, de source anglaise, les tribus du Sud du Maroc commencent à se calmer.

Le gouvernement n'interviendra probablement pas, parce que les tribus laissées à elles-mêmes se battront entre elles, au lieu de se liguer contre le gouvernement.

Rente belge

Un télégramme de Bruxelles fait prévoir que la conversion de la Rente 3 1/2 o/o belge aura lieu dans le courant de cette année.

Les Polonais

Les paroles prononcées à Varzin par le prince de Bismarck, et à Thorn, par Guillaume II, ont été le signal d'une véritable persécution contre les Polonais dans divers endroits.

Certaine presse mène une campagne ridicule, sans se rendre compte des faits réels

Les journaux polonais sont divisés sur la question, mais il ne manque pas de personnes autorisées pour avertir les Polonais que les paroles du souverain doivent être prises au sérieux.

En Serbie

La *Gazette de Cologne* publie un entretien qu'un de ses correspondants a eu avec le roi Alexandre de Serbie, à Constantinople.

Le jeune roi a déclaré qu'il avait la plus entière confiance dans M. Nicolaiewitch, que le roi Milan lui avait recommandé comme son meilleur conseiller.

Le roi Alexandre a dit également qu'il avait l'avis que les partisans du roi Milan étaient plus nombreux que jamais.

Mgr Ferrata à Rome

Le pape a reçu Mgr Ferrata, nonce à Paris, et s'est longuement entretenu avec lui.

Mgr Ferrata a fait à Léon XIII un rapport détaillé sur la situation de la France. Il a sollicité du pape des instructions pour consolider l'union et développer l'action des catholiques et de l'épiscopat conformément aux instructions pontificale.

Les Portugais en Afrique

Les nouvelles de la colonie portugaise de Lorenzo Marques sont alarmantes. Toutefois, la situation n'est pas aussi critique que le prétendent les dépêches des journaux anglais.

Il est vrai que les troupes portugaises composées de quatre cents soldats ont été repoussées par les indigènes au nombre d'environ sept mille hommes. Mais la ville n'est point menacée.

Par conséquent, on ne s'explique pas pourquoi le commandant du stationnaire anglais a pris l'initiative de débarquer des marins sous prétexte de protéger le consulat anglais.

Au reste, on apprend aujourd'hui que les marins se sont rembarqués.

Le gouvernement portugais vient d'adresser à Londres une protestation contre le débarquement des marins anglais.

La colonisation Allemande

Les tentatives de colonisation allemande au Transwaal rencontrent un accueil peu favorable auprès de Boërs

Le gouvernement de la République sud-africaine a fait savoir qu'il ne pouvait mettre aucun terrain du domaine de l'Etat à la disposition du comité sud-africain de Hanovre.

Le grand-duc Alexis

Le grand-duc Alexis est parti jeudi à midi directement pour Biarritz, où il arrivera demain matin à 11 heures.

En même temps sont partis le duc et la duchesse de Leuchtenberg, et l'aide-de-camp Nilof.

Ouragan à New-York

L'ouragan signalé à Cuba et sur la côte de Floride s'avance sur New-York. La communication avec Jaksonville est interrompue. Un grand nombre de personnes ont été grièvement blessées.

L'ouragan marche à une vitesse de 75 milles à l'heure, détruisant tout sur son passage.

On croit, si les prévisions se réalisent, qu'il atteindra New-York ce matin.

Le mariage du grand-duc de Russie

On mande de Darmstadt que le grand-duc héritier de Russie y arrivera demain pour passer quelque temps dans la famille de sa fiancée ; ce voyage donne un démenti formel aux écrits sensationnels relatifs à l'état des relations entre les deux fiancés.

La santé du czar

On a reçu avis d'une légère amélioration de l'état de santé du czar.

Le professeur Zaccharine lui a même permis de prendre part à une chasse.

L'empereur trouve que l'air de la forêt lui fait du bien.

L'impératrice Eugénie

L'impératrice passera l'hiver au Cap Martin. Elle quittera l'Angleterre dès le mois prochain pour n'y retourner qu'en mai.

La prospérité en Italie

On écrit au *Daily Telegraph* que la situation financière et économique tend à s'améliorer en Italie.

Les fonds d'Etat qui ont été négligés quelque temps, sont de nouveau demandés, les chemins de fer ont repris de l'activité ainsi que les industries de toutes sortes.

LA SUISSE ET LE TARIF MINIMUM

Les libre-échangistes s'agitent. Ils n'ont pas perdu l'espoir, en exploitant les sentiments d'affection que tous les Français nourrissent pour la République suisse de faire brèche dans notre nouveau régime économique. Ils n'y réussiront pas. Ils oublient trop que c'est là une question d'affaires et qu'on ne fait pas ses affaires avec son cœur. S'ils étaient tentés de l'oublier, le traitement que nous inflige notre amie la Suisse suffirait pour le leur rappeler.

Nous aimons beaucoup la Suisse. Personne plus que nous, les protectionnistes, ne désire un accord acceptable avec elle ; mais qui donc l'a fait échouer ?

Les Suisses écouteront-ils toujours ceux qui les flattent ? Ne finiront-ils pas par se souvenir que les vrais amis sont ceux qui ne craignent pas de dire la vérité même quand elle peut déplaire.

C'est cette vérité que je voudrais essayer de leur faire entendre. Puissent-ils la comprendre et en inspirer leur conduite.

Les libre-échangistes vont partout répétant que c'est nous qui sommes seuls responsables de la rupture avec elle.

Qui donc a rendu l'entente impossible ?

Rappelons les faits.

Dans la séance où le Parlement français a repoussé le projet de traité franco-Suisse, c'est moi qui suis monté à la tribune pour demander à la Chambre en mon nom, au nom de mon ami Viger, notre excellent ministre actuel de l'agriculture, de repousser le passgae à la discussion des articles.

Mais avant d'en arriver à cette fâcheuse extrémité, quels efforts n'avions-nous pas faits l'un et l'autre au sein de la commission des douanes pour décider nos collègues à examiner toutes les réclamations de la Suisse, à consentir tous les sacrifices compatibles avec la défense des intérêts français, à suivre en cela les conseils si sages de notre éminent président, M. Méline !

Au sein de la Commission, une lutte très vive a eu lieu.

Les uns faisant du maintien intégral de notre nouveau régime à peine éclos, une question de principe, refusaient tout examen. Les autres, voulant faire preuve, à l'égard de la Suisse, de sentiments d'une fraternité particulière, consentaient à faire plier leur opinion économique devant ces sentiments.

Nous avons été de ceux-là, Viger et moi, et grâce à l'appui que nous avons toujours fidèlement donné à notre président, la commission des douanes avait modifié seize ou dix-sept articles de notre tarif minimum, en faveur de la Suisse.

C'était là, certainement, au lendemain du vote du tarif minimum, un effort considérable. Comment l'a-t-on reconnu ?

Si, au dernier moment, j'ai fait à la tribune la proposition de ne pas passer à la discussion des articles, c'est qu'un fait capital venait de se produire. C'est que M. Ribot, ministre des affaires étrangères, venait de déclarer que le traité franco-suisse *était un bloc*, et que si l'on n'y changeait rien, la Suisse *refusait d'avance d'examiner à nouveau* les concessions partielles que nous aurions pu consentir.

Qui donc s'est montré conciliant !

Qui donc a refusé d'avance, sans examiner, les concessions que nous avons eu tant de peine à obtenir de la commission des douanes ?

Si, au dernier moment, nous avons dû prendre pour la dignité même du Parlement, l'attitude que nous avons prise, qui donc nous donnait l'exemple ? Qui donc a fait le premier montre d'une intransigeance hautaine et inacceptable ?

N'est-ce pas la Suisse ? N'a-t-elle pas voulu comme une carte forcée, nous faire avaler *son bloc* sans même nous reconnaître le droit d'y modifier un iota.

Non ! Les libre-échangistes auront beau dire c'est la Suisse qui est responsable, mais elle ne l'est pas seule. Ils ont eux aussi, eux qui avaient prêté une oreille trop complaisante sinon trop inexpérimentée à ses récriminations, une large part de responsablité.

Je reconnais que la Suisse ne pouvait voir avec plaisir la France suivre l'exemple des autres nations et arriver à se protéger à son tour.

Mais si je reconnais qu'elle pouvait se préoccuper du trouble que l'établissement de notre nouveau régime économique pourrait apporter à son commerce, de la gêne qu'il pourrait causer à son industrie, n'est-il pas juste de dire que toutes les autres nations pouvaient, à aussi juste titre qu'elle, avoir les mêmes préoccupations et les mêmes craintes ? Cependant *elles ont toutes accepté notre tarif minimum et, chez toutes, nous avons obtenu en échange le traitement de la nation la plus favorisée.*

N'est-il pas étrange que ce soit précisément la nation qui passe pour être le plus notre amie, qui ait fait preuve à notre égard de plus de mauvaise volonté et de plus de mauvaise humeur !

En 1879, quand l'Allemagne reprénant la liberté de ses tarifs, a appliqué à la Suisse, comme aux autres nations, son tarif général, je ne sache pas que la Suisse ait protesté. Je ne sache pas qu'elle ait fait preuve contre l'Allemagne de cette arrogance et de ce mauvais vouloir qu'elle nous oppose.

Pourquoi cette différence de traitement ? Ah ! voilà ! Que lui faisait la fermeture du marché allemand tant que le nôtre lui restait ouvert ! Elle écoulait chez nous ce qu'elle ne pouvait plus écouler ailleurs, et elle pouvait, grâce à nous, envisager philosophiquement et sans sortir de son caractère, la fermeture successive des autres marchés de l'Europe.

Aussi, quand à notre tour, et les derniers de tous, nous avons voulu être un peu maîtres chez nous, quand, usant de notre droit, nous avons voulu rétablir sur notre propre marché, au profit de nos agriculteurs, de nos industriels, l'équilibre rompu par les droits qu'ils avaient à payer sur tous les marchés étrangers, la Suisse a-t-elle poussé les hauts cris.

Mais était-ce notre faute à nous si en lui rendant l'accès de notre marché un peu moins facile, nous lui rendions moins facile aussi l'accès de celui des nations qui l'avaient autrefois frappée sans l'atteindre et sans soulever ses protestations, parce qu'elle avait retrouvé chez nous ce qu'elle avait perdu chez elles ?

Voilà l'explication de sa mauvaise humeur ! Mais était-ce notre faute si, malgré sa modération, l'établissement de notre nouveau régime devait avoir de telles conséquences pour elle ? En bonne justice était-ce sur nous seuls que devait retomber le poids de sa mauvaise humeur ?

N'aurait-elle pas dû au contraire songer que pendant 13 ou 14 ans, elle n'avait, grâce à nous, éprouvé aucune gêne, de la fermeture des marchés allemands et autres.

La production industrielle suisse qui a besoin de s'écouler au dehors, est comparable aux sources intarissables qui alimentent ses beaux lacs. Leur niveau reste constant ; ils ne menacent pas de submerger les belles campagnes qui les entourent parce qu'ils ont leur écoulement assuré vers la mer, l'un par le Rhin, l'autre par le Danube, le troisième par le Rhône.

Quand les Allemands ont élevé un barrage sur le Rhin, les Autrichiens sur le Danube, si les eaux des lacs n'ont pas sensiblement monté, si la Suisse n'a pas souffert, c'est parce que le trop plein a trouvé son écoulement par le Rhône.

Les Suisses ne se sont pas plaints alors mais n'auraient-ils pas dû prévoir ce qui arriverait lorsque les Français, à leur tour, éléveraient un barrage sur le Rhône ? Est-il juste aujourd'hui de les rendre seuls responsables de la gêne éprouvée. N'avons-nous pas le droit de trouver étrange que ce soient précisément ceux qui pendant treize ou quatorze ans les ont préservés d'une submersion menaçante, qui soient aujourd'hui seuls l'objet de leur animadversion.

Alors surtout que le barrage sur le Rhône est moins élevé que les deux autres !

Comment se fait-il que les Suisses, qui sont des hommes pratiques, aient pu émettre des prétentions aussi exagérées que celles qu'ils ont mises en avant.

Ce qu'il y a de plus étrange et c'est là leur excuse, c'est que quand ils les ont étalées devant les négociateurs français, au lieu de leur montrer simplement l'exagération et le peu de fondement de leurs plaintes, ceux-ci, en les discutant sérieusement les ont en quelque sorte autorisés à les considérer comme sérieuses.

En affaires, quand on est trop loin de compte, on ne prend même pas la peine de discuter. C'est encore le meilleur moyen de faire rentrer en eux-mêmes ceux qui ont des prétentions déraisonnables ; et qu'y avait-il de plus facile que de provoquer dans l'esprit des Suisses cette réflexion salutaire par la simple observation suivante :

Vous venez de conclure un traité avec l'Allemagne.

Le traitement qu'elle vous offre vous paraît sans doute avantageux ; or, dans ce traité, la plupart des articles sur lesquels vous nous demandez des abaissements de tarifs sont plus maltraités que par notre tarif minimum.

De quoi vous plaignez-vous donc ? Faut-il pour vous plaire vous traiter comme les Allemands ?

Un seul exemple nous suffira pour juger vos prétentions.

Pour les tissus de soie pure vous avez accepté avec l'Allemagne et l'Autriche des droits d'entrée de 6 à 8 francs. Nous ne vous faisons payer que quatre francs et vous exigez que nous réduisions à 0 fr. 50 ce droit plus modéré que ceux de nos rivaux ! Si toutes vos autres prétentions sont aussi justifiées que celle-là, comment voulez-vous que nous les soumettions à une Chambre française !

C'est là ce qu'il eut fallu faire et les laisser à leurs réflexions.

C'est encore aujourd'hui ce qu'il y a de mieux à faire et si la réflexion ne porte pas ses fruits, il faudra bien nous décider à les traiter comme ils nous traitent eux-mêmes. Il y a assez longtemps que nous avons pris patience.

Ed. Fougeirol, député.

Lettre Parisienne

Paris, 26 septembre.

Il ne faudrait pas donner trop d'importance aux commentaires de la presse sur l'élection de Nogent. On veut voir un désaveu de la politique présidentielle dans l'élection d'un radical, ce qui est tout simplement absurde. D'abord, il n'y a pas de politique présidentielle. Casimir-Perier, président constitutionnel très correct, n'apporte pas dans ses fonctions d'idées à lui, sauf dans ce qui a trait aux grands intérêts de la France. L'élection d'un radical ne le touche nullement. Le collège est radical, on votait pour Perier, non parce que modéré, mais malgré qu'il fut modéré, à cause de sa grande position personnelle et de famille. Les Perier, qui possèdent dans le collège le grand domaine de Pont-sur-Seine sont très aimés, parce que très accueillants et très bienfaisants, ils se sont attirées les sympathies générales. On votait pour Perier parce qu'on savait que quelque fussent ses opinions, il est l'honnêteté même, et qu'il ne pensait qu'aux intérêts du pays. Du moment qu'il doit quitter la vie parlementaire, le collège revient à son penchant naturel et vote pour un radical. Voilà tout. M. Perier, caractère tout d'une pièce, n'a jamais transigé avec ses opinions ; voilà comment les radicaux saisissent toutes les occasions pour tomber sur lui oubliant que, chef d'Etat, il représente et doit représenter seulement la France,

Ces polémiques sont l'avant-garde des luttes sérieuses qu'on attend à la Chambre. La session sera très laborieuse ; dès maintenant on annonce une foule d'interpellations de tous genres : socialistes, politiques, économiques, militaires ; si la Chambre ne les renvoie pas toutes à six mois, on votera le budget quand l'exercice sera fini. Et c'est la question essentielle, grave, bien plus intéressante que les discours de haute philosophie sociale, mais sans application pratique. M. Poincaré, comme tous les ministres des finances du monde, doit résoudre le problème d'augmenter les dépenses et diminuer les impôts. Autant dire le miracle de Cana. Il s'est attaché à la difficulté avec la haute intelligence qu'on lui connaît ; mais je pense bien que dans son for intérieur il ne se fait pas beaucoup d'illusions sur le vote complet de son projet. Dans la situation financière, il y a deux coefficients qui échappent à toute prévision : les dépenses hors budget et le rendement des impôts. Au moment où l'on bâcle bien ou mal un budget, on ne sait pas, personne ne peut savoir quels seront les crédits extraordinaires qui viendront augmenter le passif. En moyenne, il y en a toujours pour une soixantaine de millions ; les dépenses sont utiles, nécessaires, je veux bien, mais elles compromettent l'équilibre. D'ailleurs il est prouvé que toutes les dépenses sont utiles pour ceux appelés à en profiter, non pour ceux qui doivent les payer.

La diminution dans le rendement des impôts est une surprise encore pire pour le ministre, car il ne peut pas calculer d'avance quel serait le défaut dans les ressources. C'est une surprise dont nous sommes redevables à M. Méline.

Le rendement des impôts diminue parce que l'activité économique diminue, et cette activité diminue, parce que les tarifs des douanes nous ont coupé les vivres. Du moment que la production française n'exporte plus, le nombre des affaires diminue, la richesse générale fléchit, c'est enfantin de ne pas le prévoir. De sorte que la France souffre du protectionnisme, de deux manières : d'abord parce qu'elle gagne moins, ensuite parce qu'elle doit payer plus. C'est là le bilan clair et net du système Méline. Et on nous appelle le peuple le plus spirituel de la terre ! Le budget sera voté d'une manière ou de l'autre car il faut avant tout que l'Etat vive. Mais il sera voté sur des données empiriques, renvoyant à l'année suivante la réforme rationnelle du budget. Il y a dix ans que cela dure ; il n'y a pas de raisons pour que cela ne continue. Les affaires chôment ; la situation générale de l'Europe n'inspire pas de confiance pour se lancer dans des grandes opérations à longue échéance ; d'autre part, l'argent abonde, on trouve couramment des capitaux 2 1/2 o/o. Mais ces capitaux n'augmentent pas la richesse du pays. Ce sont des valeurs mortes qui ne demanderaient qu'à sortir au grand jour dans des opérations industrielles ou mercantiles. Qui oserait s'y lancer avec l'Afrique qui bouillonne, les Balkans qui s'agitent et ce nervosisme général qui tourmente les peuples un peu partout ? Ils serviront à équilibrer le budget ; c'est le système financier moderne de tous les pays.

Toutefois on devrait souhaiter que le budget et les interpellations fussent les seules occupations de la Chambre. On perdrait peut-être du temps ; mais ce serait tout. Quelques personnes entrevoient la possibilité de crises ministérielles ; on attribue aux partis des intentions belliqueuses ; on va même jusqu'à dire que M. Dupuy ne regretterait pas de quitter le pouvoir républicain de gouvernement, on lui attribue des idées plus radicales que celles d'une partie de la majorité ; M. Goblet voudrait, dit-on, rompre les liens qui l'attachent aux socialistes. Il pourrait y avoir un remaniement des partis dont le résultat pourrait être un remaniement ministériel.

Mais il y a encore un mois avant la réunion de la Chambre et ce sont là des papotages de saison. Nous avons encore le temps d'en entendre bien d'autres.

UN PARISIEN.

LA FRANCE VUE DU DEHORS

Soieries

On écrit de Lyon, 26 courant :

Etoffes. — La situation du marché reste à peu près stationnaire. Les affaires sont suffisamment actives dans les genres classiques et il y a quelques demandes en nouveautés. Si les affaires ne reprennent pas davantage, nous croyons que cela est dû à ce que les prix des soies restent stationnaires. En effet, il est à noter que la hausse des soies est généralement suivie d'une augmentation dans la demande de l'étoffe.

Le marché anglais, le plus important débouché pour les étoffes classiques, semble se ranimer un peu, après plusieurs mois de calme ; mais, malheureusement, la fabrique lyonnaise lutte difficilement contre celle de Suisse, surtout pour la fabrication mécanique

Des ordres importants arrivent tous les jours de New-York. La baisse des droits en est la principale raison ; mais jusqu'ici, la vente au détail laisse encore beaucoup désirer.

Les *bengalines* et les *scintillantes* continuent à être en faveur. Le damas noir broché, avec de petits dessins de fleurs en couleurs est très recherché par Paris. Les *radzimirs* et les *failles duchesses* sont l'objet de demandes intermittentes.

Le velours est assez demandé pour l'Amérique et pour l'Angleterre, en qualités inférieures et moyennes. On croit que la saison sera très bonne pour eux.

Les étoffes pour doublures donnent lieu à de nombreuses affaires mais discontinues. On recherche les *satins suisses* les *Rome* et les *sergés*.

La situation des foulards est très mauvaise. Celle des rubans s'améliore.

Soies. — Les demandes en soies d'Europe sont un peu moins actives ; les prix se maintiennent néanmoins, surtout pour les soies italiennes que favorise le change. Avant de faire de nouveaux achats, la fabrique attend le résultat des nouveaux tarifs américains. Jusqu'ici tout permet de compter sur une bonne campagne.

LETTRE D'ITALIE

Palerme, 26 septembre 1894.

LA CONDITION DE LA SICILE

Les nouvelles de notre île ne sont pas trop favorables. La crise des soufres, qui dure depuis plusieurs mois, continue toujours. Il s'agit d'une crise de production, c'est-à-dire que la quantité de soufre qu'on tire des mines est de beaucoup supérieure à la demande, ce qui a provoqué une grande diminution des prix et par conséquent des diminutions de salaires, qui à leur tour ont provoqué des grèves et la clôture de plusieurs mines importantes.

La situation est aussi empirée pour les récoltes qui ne promettent pas d'être favorables. Le manque de pluies a rendu peu abondante la récolte du froment et maintenant aussi les récoltes des vignobles et des oliviers semblent menacées. Les fruits également qui sont un des grands produits de notre île, sont peu abondants et dans les campagnes on envisage l'avenir avec de vives préoccupations. Enfin, et cela n'est pas étonnant dans ces conditions, la sûreté publique laisse beaucoup à désirer dans plusieurs provinces où voleurs et malfaiteurs de toute espèce hantent la campagne, semant partout la terreur.

La presse, se faisant l'écho de ces préoccupations, demande au gouvernement l'envoi de nouveaux renforts de gendarmes et de gardes de police pour le service des villes et des campagnes et l'on assure que le commandement du corps d'armée de l'île, général Mivri, remplissant les fonctions de préfet de Palerme et ayant la direction suprême du service de la sûreté publique, a demandé l'envoi de plusieurs nouveaux régiments de troupes, afin de pouvoir constituer de nombreuses patrouilles armées pour donner la chasse aux malfaiteurs et prévenir les crimes.

Le gouvernement, à la suite de cet état de choses, a cru opportun de concentrer dans les mains d'une seule personne le service de la sûreté publique en établissant que le général Mirri, commandant général des troupes qui se trouvent dans notre île, eut aussi à prendre la suprême direction de la police dans les sept provinces siciliennes.

M. Cavasola, le meilleur peut-être de nos préfets, avait été nommé préfet de Palerme, mais il n'a pas voulu accepter cette mission craignant de ne pouvoir pas bien réussir, du moment qu'il n'aurait pas dans ses mains la suprême direction de la police en même temps que celle des pouvoirs administratifs.

Un autre préfet va être nommé prochainement et le gouvernement, ainsi que ses fonctionnaires de l'île, travaille énergiquement à relever les conditions morales et matérielles des populations en favorisant l'accord entre propriétaires et paysans.

Ainsi à Forleone, Piana, San Guiseppe, Frizzi et dans beaucoup d'autres localités, les autorités sont parvenues à mettre d'accord les propriétaires avec leurs paysans, cette œuvre est d'autant plus

prévoyante que nos classes rurales ont été et sont travaillées par les agitateurs qui prêchaient et prêchent la division des terres par le communisme et l'anarchie. Les anarchistes cherchent encore, en effet, à semer la terreur, comme ils l'avaient fait à la fin de l'année passée et au commencement de l'année courante. Ils recourrent au feu en faisant éclater sur plusieurs points des incendies qui dévastent les forêts, les produits de la terre et les habitations.

On assure qu'on a saisi de petits manifestes ainsi conçus : *Frères, brûlons tout ; faisons comme en Amérique ; tôt ou tard c'est nous qui devons triompher!* En effet, et c'est là une circonstance bien curieuse, ces grands incendies ont commencé après qu'on a reçu la nouvelle des immenses incendies aux Etats-Unis et qu'on y a vu l'œuvre des anarchistes.

Ainsi que vous le voyez la situation n'est pas encore favorable. L'œuvre d'apaisement doit continuer avec patience, avec tact et un esprit élevé. En outre, il faut appliquer dans l'île toute une série de réformes économiques, administratives et civiles qui puissent amener la conviction générale que le gouvernement veut, par des faits, porter remède aux maux dont nous souffrons depuis tant d'années.

La tâche n'est pas facile et surtout elle ne peut être accomplie que par degrés et avec une profonde connaissance de nos conditions. Le cabinet Crispi avait déjà présenté un projet sur les grandes propriétés (*latefundi*), qui ne pût venir en discussion à la Chambre avant les vacances. Il présentera des mesures là-dessus et sur d'autres points encore, notamment sur les mines de soufre, dans la nouvelle session qui s'ouvrira en novembre.

On espère ici que les premiers mois de l'année prochaine, l'œuvre de répartition commencera à être appliquée. En effet, le gouvernement entend que le programme de la nouvelle session comprenne la solution définitive des questions financières et du crédit et de la question sicilienne et il est possible que quelque mesure soit appliquée par décret royal pour donner à la Sicile une preuve de la sollicitude du gouvernement à son égard.

Italicus.

INFORMATIONS

Un Meeting à Nîmes

Un meeting va avoir lieu, auquel sont convoqués les sénateurs, députés et tous les corps élus du département qui seront invités à démissionner si l'arrêté n'est pas rapporté.

Dimanche, une manifestation aura lieu aux Arènes. La ville de Nîmes perd beaucoup à l'interdiction des courses de taureaux, chacun de ces spectacles rapportait mille francs au bureau de bienfaisance et le commerce local en retirait de grands bénéfices, de nombreux étrangers se rendant à Nîmes, le jour des courses.

Infection charbonneuse

Un boucher de Douai et son fils, sont morts d'infection charbonneuse, à la suite de l'ingestion d'un morceau qu'ils avaient enlevé à une vache morte d'un coup de sang, croyait-on, dans une commune des environs de Douai, deux vétérinaires ont constaté que la vache était atteinte du charbon; ils ont fait jeter sur elle du pétrole et détruire la viande par incinération.

Poursuites contre Ali-Pacha-Chériff

Les poursuites contre Ali-Pacha-Chériff sont abandonnées.

On sait que Ali-Pacha-Chériff avait été impliqué dans l'affaire des trafics d'esclaves il avait été acquitté le 14 septembre, mais le général Kitchner, mécontent de l'arrêt acquittant les deux pachas, voulait réunir de nouveau le conseil de guerre égyptien, auquel deux officiers anglais auraient été adjoints, pour juger séparément Ali-Pacha-Chériff.

La proposition du général anglais n'a donc pas été acceptée.

La marine allemande

Le gouvernement allemand se préoccupe depuis quelque temps de l'utilisation des navires de commerce comme croiseurs, en cas de guerre.

Quatre ingénieurs sont arrivés récemment à Berlin pour examiner les bateaux à vapeur du port de Stambourg.

Les mineurs de la Grande-Bretagne

C'est jeudi que les délégués de la fédération des mineurs de la Grande-Bretagne, ont du se réunir à Glascow pour discuter la continuation de la grève écossaise.

Les chefs de ce mouvement leur annonceront l'intention d'ordonner la reprise du travail s'ils n'augmentent pas le taux de leurs souscriptions aux fonds de secours.

Le budget Autrichien

La Commission du budget de la délégation autrichienne a commencé la discussion du budget ordinaire de l'année.

Le ministre de la guerre déclare qu'il approuve entièrement le plan de développement des forces militaires que son prédécesseur a exposé il y a deux ans à la délégation.

Banque d'Espagne

Au conseil du 27 courant, le ministre des finances a exposé la situation actuelle des relations entre la Banque et le Gouvernement au sujet des *bons du Trésor*. Il a expliqué qu'à son avis, le Gouvernement doit insister pour que la Banque continue la souscription qui est profitable au pays.

Le conseil a déclaré qu'il accordait sur cette question la liberté la plus absolue au ministre des finances et qu'il lui laissait le soin de prendre les dispositions qu'il jugerait convenables.

Cependant, à l'issue du conseil, le ministre des finances a déclaré à quelques journalistes que, pour le moment, il n'y a pas de transactions possibles.

D'autre part, le *Matin*, publie la dépêche suivante de Madrid :

Le montant des obligations au Trésor placées dans le public a atteint aujourd'hui 229 millions. On espère qu'à la fin de septembre on en aura placé 233. Le total de cette dette s'élève à 333 millions, dont la Banque d'Espagne désirerait conserver en portefeuille 100 millions.

Le conseil des ministres a approuvé les mesures prises par le ministre des finances, mesures qui ont consisté à décider que loin de laisser 100 millions à la disposition de la Banque, la totalité des obligations serait placée dans le public, qui en demande sans cesse.

Japon et Italie

M. Takahika, le nouveau ministre du Japon en Italie, a soumis au baron Blanc, ministre des affaires étrangères, le vœu de son gouvernement tendant à entamer des négociations pour l'établissement d'un traité commercial avec l'Italie.

Les reines de Hollande

La reine régente et la reine se sont rendues à Breda, mercredi. Elles ont été reçues avec enthousiasme par tous les habitants. Un déjeuner, en l'honneur des Majestés, a été servi à l'Académie militaire royale.

La reine a ensuite prononcé une allocution dans laquelle elle a fait l'éloge des vaillants soldats qui se sont distingués à Lombok.

La reine a été vigoureusement applaudie.

Un village incendié

Le village de Croton Falls, dans l'état de New-York, vient d'être complètement détruit par un incendie.

Les dégâts sont évalués à un million de francs environ.

Déclarations de Mgr d'Hulst

Mgr d'Hulst publie aujourd'hui, sur les derniers moments du comte de Paris, une brochure de laquelle nous extrayons l'avant-propos suivant :

Je reconnais, et en cela je suis d'accord avec le comte de Paris lui-même, que le principe de la Monarchie héréditaire ne peut pas se rétablir par sa propre vertu, qu'il y faut le consentement de la nation, que ce consentement fait défaut aujourd'hui, et que l'institution républicaine, quels qu'aient été ses vices à sa naissance, réunit actuellement les conditions d'un pouvoir légitime auquel les citoyens doivent obéissance.

En cela, je me conforme aux enseignements et aux directions du Saint-Siège, sans avoir à m'écarter pour cela des conseils de patriotisme si souvent donnés par le comte de Paris lui-même à ses amis.

D'autres catholiques vont plus loin. Ils croient que pour servir les intérêts religieux, qu'ils mettent comme moi au-dessus de tous les autres, la simple soumission aux lois du pays ne suffit pas, qu'il faut aller jusqu'à une adhésion définitive impliquant l'abdication de tout esprit de retour vers un régime différent. Je respecte cette manière de voir. Dieu me garde de suspecter les intentions de ceux qui l'adoptent ! Mais je ne crois pas nécessaire, ni comme Français, ni comme catholique, ni comme prêtre, de les suivre jusque-là.

C'est encore s'incliner devant la souveraineté nationale que de prévoir le jour où se manifesteraient de nouvelles préférences ; c'est user d'un droit constitutionnel que de lui en donner le conseil.

ACCIDENTS DE CHEMINS DE FER

Un accident de chemin de fer, qui aurait pu avoir de graves conséquences, s'est produit jeudi matin, à 7 h. 40, sur la ligne du Nord.

Le train 853, qui part de Paris à 7 h. 35 a déraillé entre le pont du boulevard de la Chapelle et celui de la rue de Dissant ; par suite de la rupture d'un rail, la machine s'est brusquement renversée sur le côté ; les trois vagons qui la suivaient sont venus s'écraser contre elle ; le premier, un fourgon, a été réduit en miettes ; les deux autres se sont renversés, obstruant complètement les voies 1 et 2 de la ligne.

Aucun des agents de la Compagnie n'a été blessé.

Par contre, quelques voyageurs ont eu des contusions ; on a dû conduire à l'hôpital Lariboisière une des victimes, Mme Hanriot.

La circulation a été rétablie dans l'après-midi.

***

Un autre accident s'est produit dans la même journée en Italie.

Le train parti de Rome jeudi matin à 6 h. 30 et arrivant à la gare de Sonnino, près de Soze, s'est lancé sur un vagon qui était sur la ligne morte. Impossible d'éviter le choc ; plusieurs vagons ont déraillés, les autres ont été culbutés ; la confusion et l'épouvante ont été indescriptibles.

Le conducteur, qui était dans le dernier vagon, a été lancé sur la voie et est mort comme foudroyé.

Trois employés du personnel ont été blessés.

Quant aux autres voyageurs, — ils n'étaient d'ailleurs que huit, — leur peur a été grande, mais heureusement ils ne se sont fait aucun mal.

On a demandé immédiatement des secours et l'on a pu transporter à Terracina les trois blessés et le cadavre du malheureux conducteur.

LIGUE DE LA MORALE PUBLIQUE

La première journée de ce congrès fort intéressant au point de vue des questions toutes d'actualité qui y seront traitées, a été remplie par le discours d'ouverture prononcé par M. Janfrès, ancien membre du Conseil municipal de Paris, et membre du conseil supérieur de l'assistance publique, et par le rapport fort substantiel de M. le docteur Legrain sur l'alcoolisme.

M. Jaufrès a remercié tout d'abord les nombreuses personnalités qui, tout en témoignant leur regret de ne pouvoir assister au congrès, envoyaient au bureau et aux membres présents toutes leurs sympathies pour l'œuvre difficile à laquelle ils se dévouent depuis la fondation de la ligue.

Cette société de combat contre les deux plaies déjà fort connues de la société ancienne comme aussi de la société moderne a déjà de nombreux comités régionaux.

Elle rencontre certainement beaucoup d'obstacles dans la réalisation de son programme et de ses vœux, mais elle compte sur sa propagande, sur le concours de la presse pour arriver, si non à la répression tout au moins à une atténuation ; ra luée dans les ravages physiologiques et psychologiques exercés par l'alcoolisme et par la prostitution.

Pour arriver plus sûrement et plus facilement à son but elle n'a pu refuser le concours que lui prête la ligue de répression de la licence des rues, dont elle est solidaire sur plusieurs points.

M. le président Jaufrès a donné ensuite la parole à M. le docteur Legrain.

Dans son rapport dont le développement ferait un volume, le savant praticien a étudié l'alcoolisme, dans son origine, dans son état actuel et progressif et dans ses conséquences morales et physiques.

Ses considérations de haute vue, les exemples pris sur le vif, une statistique très bien conçue et établie, nous ont fait mettre le doigt sur une des plaies les plus vives de notre état social.

La santé publique compromise, la mortalité plus nombreuse, la stérilité des unions plus grande entraînant une dépopulation qui va en augmentant, une dépréciation continue du sens moral, un mal social qui se transmet par l'hérédité et atteint les nouvelles générations dans leur santé, dans leurs forces viriles et dans leur intelligence, — telles sont les grandes lignes sur lesquelles l'éminent rapporteur a insisté avant d'arriver à nous indiquer le moyen de combattre les désastres qu'apportera l'alcoolisme dans la famille, dans la Société et à ses propres victimes.

L'orateur a proposé un système thérapeutique qui peut nous étonner, nous autres Français, mais qui réussit dans les pays voisins, dont l'esprit public est plus calme, plus réfléchi, plus malléable.

C'est l'établissement de cafés de tempérance où l'on sert des boissons alcoolisées peut-être, mais d'une pureté et d'une fabrication sans reproche.

Je ne m'attarderai pas dans ces cafés d'un nouveau genre et je crois qu'il faut chercher dans des faits matériels le développement de l'alcoolisme qu'il ne faut pas confondre avec l'ivresse.

Quel est l'homme et même quelle est la femme aussi qui ne cherchent pas à se livrer à une douce ivresse, et même de graves personnages ne craignent pas, pour chasser des ennuis ou se reposer de travaux trop absorbants, de se mettre légèrement « en ribotte », pour employer une expression aussi triviale que consacrée?

A ces excès volontaires nous n'avons pas à donner des palliatifs puisque nous en connaissons les causes fort légitimes.

Mais à côté de ces passe-temps qui nous mettent en belle et bonne humeur il y a ce qu'on appelle les piliers de cabaret qui boivent sans soif et qui composent la série des alcooliques.

Qui les pousse à cette passion funeste dont ils ne se rendent même pas compte ? Le désœuvrement, la paresse, les ennuis domestiques, — et la politique qui grise aussi.

Pour enrayer l'alcoolisme il n'y a que deux moyens pratiques : une suppression nécessaire et salutaire de tous ces débits, dont le nombre devient inquiétant et dont les marchandises liquides sont souvent frelatées pour en rendre le débit meilleur marché.

Il faut aussi que les ouvriers, car c'est parmi eux que l'alcoolisme fait le plus de ravages, soient plus occupés, moins désœuvrés.

Autrefois avec des journées de douze heures, l'ouvrier avait moins de temps à lui et le peu qu'il avait, il le consacrait à sa famille et à son repos, maintenant il le consacre au cabaret parce qu'il aurait trop de temps à rester au milieu des siens et l'ennui le prend.

Avec les journées de huit heures, l'alcoolisme ne sera pas facilement enrayé et la ligue de la morale publique aura beau lancer des anathèmes, réclamer des pouvoirs publics, la répression du fléau; elle frappera à côté, parcequ'elle ne peut arrêter seule le mouvement imprimé par la lutte incessante du salaire contre le capital, cause de notre décadence industrielle et commerciale.

Ce sont des réflexions que nous soumettons à la ligue un peu au hasard de l'imagination et de la plume; nous ne prétendons les imposer à personne, encore moins à MM. les membres de la ligue.

X. Brun.

A PROPOS DU PROCÈS COQUELIN

Voici les textes sur lesquels s'appuiera la Comédie-Française pour attaquer M. Coquelin.

Ces textes compléteront les renseignements que nous avons donné hier sur les démêlés de M. Coquelin aîné avec la Comédie-Française.

Il y a d'abord l'article 12 de l'acte de société du 27 germinal an XII, qui est ainsi conçu :

Art. 12. — Après vingt ans de services seulement, tout sociétaire prendra sa retraite, à moins que le gouvernement et le comité d'administration n'en décide autrement.

Vient ensuite l'article 12 du décret de Moscou, qui confirme celui que l'on vient de dire :

Art. 12. — Tout sociétaire qui sera reçu contractera l'engagement de jouer pendant vingt ans, et après vingt ans de services non interrompus, il pourra prendre sa retraite à moins que le surintendant ne juge à propos de le retenir. Les vingt ans dateront du jour des débuts, lorsqu'il auront été suivis de l'admission à l'essai et ensuite dans la Société.

Art. 82 du même décret. — Lorsqu'un sujet, après dix ans de services, aura réitéré pendant une année la demande de sa retraite et qu'il déclarera qu'il est dans l'intention de ne plus jouer sur aucun théâtre, ni français ni étranger, sa retraite ne pourra lui être refusée ; mais il n'aura droit à aucune pension ni à retirer sa part du fond annuel de 50.000 fr.

Enfin, l'article 85 du même décret de Moscou porte :

Tout sujet retiré du Théâtre-Français ne pourra reparaître sur aucun théâtre, soit de Paris, soit des départements, sans la permission du surintendant.

Or, M. Coquelin a demandé au « surintendant » actuel qui n'est autre que M. le ministre des Beaux-Arts, la permission de jouer à la Renaissance.

Si M. Leygues donne cette autorisation, plus de revendications possibles de la part de la Comédie-Française, plus de procès. Dans le cas contraire, on plaidera.

Chronique Locale

Bulletin Météorologique (5 h. soir)

La bourrasque qui avait hier son centre sur les Pays-Bas s'est transportée sur l'Allemagne du Nord où le baromètre est en baisse de 10 m/m depuis 24 heures, tandis qu'il remonte d'autant sur l'Angleterre. En France, les vents tournent du sud à l'ouest et les pluies ont été fortes : on a recueilli hier 40 m/m d'eau au Havre, 32 m/m à Besançon et 20 m/m à Lyon. La température moyenne, jusqu'à présent élevée, va baisser et descendre au-dessous de la normale.

Aujourd'hui à Lyon, hauteur barométrique à 4 heures du soir, 766m/m. Pluie depuis vingt-quatre heures, 0m/m1.

Températures extrêmes : à l'ombre, minimum + 11°,8; maximum + 23°; à l'air libre, minimum + 10°,2; maximum + 29°.

Probable : Temps assez beau.

Célestins

Tartufe. — Les Précieuses ridicules. — La deuxième représentation de M. Coquelin aîné a eu lieu jeudi soir devant une fort belle salle pour la saison.

Très applaudi dans *Tartufe* qu'il compose, comme on sait, en artiste consommé, M. Coquelin a obtenu un très vif succès dans le rôle tout en dehors de Mascarille des *Précieuses* et surtout dans la fameuse chanson de l'*Impromptu* qui a mérité les applaudissements de la salle entière.

L'interprétation est très convenable, même remarquable de la part de Mmes Barety et Patry et de M. Chameroy.

Ce soir, nous aurons l'*Aventurière*, d'Emile Augier, avec le transfuge de la Comédie-Française dans le rôle d'Annibal.

La coquette salle des Célestins sera assurément trop petite pour contenir tous les admirateurs de l'ancien pensionnaire du Théâtre-Français.

Brodequins de Mobilisation

Les réservistes territoriaux appartenant aux troupes à pied peuvent prendre connaissance à la gendarmerie, du nouveau modèle type de brodequins de mobilisation.

Le colonel de Neymet

Nous apprenons la mort du colonel baron de Neymet, ex-commandant le 157e de ligne en garnison dans notre ville. Il est mort subitement dans une de ses propriétés du Tarn-et-Garonne.

C'était lui qui avait été nommé commandant du 157e, au moment de la création de ce régiment ; auparavant, il était lieutenant-colonel au 16e de ligne.

La Statue de Claude Bernard

Dans sa dernière séance, l'Académie des sciences a reçu communication officielle d'une lettre de M. le recteur de l'Académie de Lyon, l'invitant à se faire représenter à la cérémonie d'inauguration du monument élevé à la mémoire du savant physiologiste Claude Bernard.

L'Académie a accepté cette invitation et il a été décidé qu'elle serait officiellement représentée par M. le professeur Bouchardat et par M. Chauveau, professeur à l'Ecole d'Alfort.

M. Bouchardat prononcera un discours au nom de l'Académie.

Plusieurs Immortels se rendront également à Lyon, mais à titre privé.

Nous croyons que la date de cette inauguration, qui avait été fixée au 28 septembre, a été retardée en raison de la rentrée des Facultés, laquelle doit avoir lieu le 3 novembre prochain.

Le Grand-Duc Alexis

Le grand-duc Alexis arrivera aujourd'hui à midi 10 minutes, par le train venant de Genève.

Il repartira aussitôt pour Biarritz.

Une question

Pourquoi paye-t-on 1 fr. 50 pour une dépêche envoyée à Monplaisir, qui fait partie du 3e arrondissement et qui est distant de 1500 mètres à peine du bureau de l'avenue de Saxe ?

Nous attendons la réponse à cette question.

Le vin de Champagne

Les amateurs de vins de Champagne n'ont pas à s'inquiéter pour leur approvisionnement personnel. D'après le relevé officiel et les évaluations des marchands en gros, le stock actuel serait de 86.771.994 bouteilles représentant 694.175 hectolitres de vin.

C'est l'approvisionnement le plus considérable qui ait jamais été enrégistré.

Le tramway de Saint-Genis

La compagnie des tramways a mené rapidement les travaux de la ligne d'Oullins à Saint-Genis-Laval et l'ouverture aura lieu très prochainement, ainsi que nous l'avons déjà annoncé.

Comme elle a pris le trottoir on pense généralement qu'elle mettra une lampe électrique à chaque poteau de façon à éclairer sa voie ; ce serait commode pour les voyageurs, et ça ne lui coûterait pas bien cher.

Rien ne sert de courir...

« Rien ne sert de courir, il faut partir à point ». Mme veuve Valensaut et M. Colliard en sont un témoignage.

L'honorable conseiller avait proposé d'élever un monument à feu M. Valensaut, ce qui a été fait depuis quelques mois par sa veuve.

Pour honorer la mémoire d'un de ses membres regrettés, le conseil n'a qu'à changer en concession perpétuelle la concession trentenaire que possède la famille Valensaut dans l'ancien cimetière de la Guillotière.

FAITS DU JOUR

Incendie. — La femme Alix, rue Saint-Pierre-de-Vaise, a mis le feu au sommier de son lit en le nettoyant avec de l'essence.

Il a été rapidement éteint.

Outrage aux agents. — A 4 heures du matin, la nommée Etiennette Gariller, prenant la qualité de blanchisseuse, faisait un tel tapage en sortant du Rocher de Cancale, que les agents qui se trouvaient sur la place des Célestins à cette heure matinale, ont dû lui faire de sages observations auxquelles elle a répondu par des insultes.

On a dû l'écrouer pour lui apprendre à ne plus recommencer.

Feu de cheminée. — Un feu de cheminée s'est déclaré au n° 110 de la rue Pierre-Scize, dans un appartement occupé par la dame Françoro; les pompiers Riveron, Granot et Durand de la 5e compagnie en ont été rapidement maîtres ; les dégâts sont insignifiants.

La cheminée n'avait pas été ramonée depuis longtemps, et pourtant il y a à ce sujet des réglements que les propriétaires n'observent jamais assez fidèlement.

Ivresse manifeste. — On ne compte pas moins d'une quinzaine d'arrestations pour ivresse manifeste.

Nous envoyons ce renseignement aux membres de la ligue de la morale publique pour essayer de diminuer le développement de l'alcoolisme.

Bataille de femmes. — La halle des Cordeliers a été le téhâtre d'une rixe sanglante entre deux tenancières de restaurants installés sous la halle.

Les dames Brisand et Chaumette se sont frappées à coups de bouteille.

La dame Chaumette a été grièvement blessée à l'œil.

On chuchotte parmi les gens de la halle que cette rixe sanglante provient de la jalousie qui existait entre les deux femmes et cela depuis longtemps, puisque ce n'est pas la première fois qu'elle se manifeste aussi sérieusement.

Encore les chiens. — Le jeune Vialette a été mordu au bras droit par un gros chien noir.

La blessure a été cautérisée immédiatement chez un pharmacien où les gardes avertis ont conduit le blessé.

Une mauvaise voisine. — Le sieur Marguin, cantonnier, rue de la Madeleine est allé chercher la police pour arrêter une de ses voisines.

Celle-ci avait pénétré chez lui et avait frappé sa femme à la poitrine avec une grosse clef.

Il l'avait enfermée pendant sa courte absence.

Quand les gardiens arrivèrent la mègère avait disparu.

Elle avait cassé une vitre.

Accès de fièvre chaude. — Le sieur R. boulanger, avenue de Saxe, a été très désagréablement surpris pendant la nuit.

A une heure du matin, sa femme prise d'un accès de folie s'est sauvée en chemise ; on l'a trouvée flânant sur le cours Gambetta dans ce léger accoutrement.

Un agent l'a reconduite à son domicile.

Vol à la tire à l'Exposition. — Marius Dallard, sans profession, âgé de de 24 ans, demeurant rue Paul Bert, a été surpris au moment où il se livrait à des exercices de prestidigitation en faisant passer dans ses poches le porte-monnaie qui était dans celle d'un consommateur assis à côté de lui au grand café de la Coupole, à l'Exposition.

Cueilli par les agents de la sûreté, Dallard a été conduit à la permanence et écroué au dépôt.

Explosion de pétrole. — Un bien fâcheux événement est arrivé place du Change, 2, chez M. Lacombe, facteur des postes.

Mme Lacombe allumait son réchaud à pétrole quand une explosion formidable eut lieu avec un tel fracas que tous les habitants de la maison furent sur pied.

Aux cris poussés par Mme Lacombe, on enfonça la porte et l'on trouva cette jeune femme horriblement brûlée et entourée de flammes qui s'étaient communiquées à ses vêtements et aux meubles de la chambre.

La victime de cet accident avait les deux mains brûlées et le côté droit avait été entièrement atteint par le liquide enflammé.

Pendant qu'on transportait la pauvre femme enceinte de quatre mois et terrorisé par l'explosion, à la pharmacie Rousset, d'autres voisins se sont occupés d'éteindre l'incendie partiel, grâce à l'eau que tout le monde a fournie.

Par un hasard providentiel, l'enfant de Mme Lacombe n'a eu aucun mal.

Elle a reçu les premiers pansements de la part de M. Rousset qui n'a vu aucun danger dans son état, à moins de complications dues à sa grossesse avancée.

Mme Lacombe n'a pas voulu être conduite à l'Hôtel-Dieu, pour soigner son enfant et ne pas le laisser seul.

Cet accident est arrivé juste au moment où son mari était absent pour quelque temps, par suite du décès d'un parent, aux obsèques duquel il était obligé d'assister.

Rixe de pisteurs. — Un gardien de la paix avait remarqué que deux individus se battaient devant la gare Perrache.

Quand ils l'aperçurent venant à eux, ils s'enfuirent.

Mais quelques instants après un autre pisteur est venu au poste prévenir qu'il venait de conduire à la pharmacie Malègue, cours Charlemagne, le nommé Brun, pisteur aussi, qui avait reçu quatre coups de couteau.

On a interrogé le blessé qui n'a rien voulu répondre ni porter plainte pour ne pas compromettre, sans doute, un collègue rancunier.

Il a été reconduit à son domicile.

Un contrebandier. — A 2 heures du matin, trois coups de revolver ont troublé le silence de la nuit entre les ponts Saint-Clair et Morand.

C'était les employés d'octroi qui avaient fait usage de leurs armes pour procéder à l'arrestation d'individus qui descendaient le fleuve avec un batelet plein de marchandises de contrebande.

Au moment de l'abordage ils ont été arrêtés et le bateau saisi a été remorqué jusqu'au bas-port.

On ne nous a pas dit ce qu'il contenait; de l'alcool et du tabac probablement.

MARCHÉS

Cours commerciaux. — Paris, 27 septembre 1894. — *Colza* : courant 47.50 à 47.75, octobre 47.75 à 48...,novembre-décembre 47.75 à 48..., 4 premiers 47.75 à 47.50. Tendance lourde.

Lin : courant 49.75 à 50.25octob 48.75 à 49.25 novembre-décembre 48.50 à 49... 4 premiers 47.75 à 48.25. Tendance calme.

Sucre: courant 29.25 à....., oct. 29.12 à....., 4 d'octobre 29.12, à ....., 4 premiers 29.50 Tendance faible.

Le Havre. — *Café* (cote officielle), septembre 10 h., 99.50, midi, 99.50. Tendance calme.

Lyon-Vaise. — *Marché aux bestiaux du 27 septembre* :

Moutons amenés 5080, vendus 4500, renvoi 580.

Prix payés : de 180 à 200 francs les 100 kilos droits d'octroi non compris.

Veaux amenés 95, tous vendus, de 120 à 130 fr. les 100 kil., droits d'octroi compris.

Marché moyen, vente peu active, cours en assez forte hausse.

Chronique Régionale

RHONE

Oullins. — *Accident.* — Mercredi matin, à 7 heures, trois ouvriers maçons travaillant pour le compte de M. Rouchon, entrepreneur à Lyon, rue Mazenod, 62, étaient occupés aux travaux de construction de l'abside de la nouvelle église, lorsque tout à coup, le plateau sur lequel ils étaient installés, vint à basculer, la pluie ayant fait effondrer les murs de rapport.

Ces malheureux ouvriers perdirent l'équilibre et furent précipités d'une hauteur de 10 mètres, dans une direction oblique, ce qui les préserva heureusement de contusions dangereuses.

M. Roland, herboriste, chef d'ambulance de la Ce maritime de sauvetage du Rhône, accourut aussitôt avec sa boîte de secours et prodigua les premiers soins aux blessés.

« Car j'avais peur, si je t'en parlais, que tu ne m'accueilles de ton mépris et de ton indignation.

« Et c'est toi qui viens la première au-devant de mon désir, et c'est toi qui viens de faire le même projet que j'avais fait, qui viens d'avoir le même rêve que j'avais caressé !...

— Les misérables ! murmura le docteur. Vous allez connaître leur projet. Vous allez savoir de quel rêve il s'agit !... Et vous me direz après s'il pouvait être possible de rencontrer deux êtres aussi vils et tombés aussi bas.

Mais écoutez !... écoutez aussi Mariette !...

Voici comment ce Sataniel, voici comment ce digne amant de Thérèse continuait.

Et, lentement, le docteur Pons se remit à lire :

« Alors, puisqu'il en est ainsi et puisque nous sommes sûrs de nous entendre, sûrs de nous comprendre, nous allons donc pouvoir parler très franchement et à cœur ouvert.

« Oui, ma chère Thérèse, si je puis avoir confiance en toi ;

« Oui, si je puis être certain que tu n'as aucune arrière-pensée quand tu proposes un pareil marché;

« Oui, si je puis avoir la certitude que plus tard, tu ne me lâcheras pas sous un prétexte quelconque, oui le mariage que cet homme te propose serait loin d'être pour nous deux une mauvaise affaire...

« Oh ! je sais bien que j'aurai de très mauvaises heures à passer, des heures de jalou-

sie, des heures où je souffrirai cruellement en me disant que pour jouer ton rôle jusqu'au bout tu es obligée de subir ses caresses, obligée de lui appartenir, mais je réussirai pourtant à me faire une raison en songeant à l'avenir qui nous attendra, au bonheur que tu travailles à nous réaliser.

« Car s'il est vrai que je t'aime follement, éperdument, mais je n'ai malheureusement, aucune situation à t'offrir, et à te parler toujours très sincèrement je ne vois pas trop comment je pourrais m'en créer une...

« Et d'un autre côté l'amour qui végète, l'amour qui est obligé de s'abriter sous les toits et dans une mansarde, l'amour des gueux, est-ce bien là ce que nous avons rêvé l'un et l'autre ?

« Non, ce qu'il nous faut, ce qu'il faut surtout à une femme aussi belle que toi c'est une existence large, fastueuse, magnifique !... c'est une vie dont aucun jour ne se ressemble, une vie où chaque heure apporte un nouveau plaisir, une nouvelle joie, une nouvelle fièvre...

« Et cette existence brillante, cette existence dorée, si nous ne pouvons la tenir de moi, nous pouvons, comme tu le dis très bien, la tenir de lui, la tenir de cet homme...

« Tu ne dois donc plus hésiter à lui dire le *oui* solennel... Oui, épouse ce Nabab, ce Crésus, mais à partir de ce moment-là n'oublie pas que ce que nous voulons de lui, que ce qu'il nous faut soit une bonne partie de sa fortune,

« Du reste, dans notre prochaine entrevue, nous reparlerons plus longuement de tout cela, et je te donnerai encore quelques bons conseils, quelques sages avis.

« En attendant, je n'ai pas besoin de te dire combien il te faut veiller sur toi, sur tes moindres paroles, sur tes moindres gestes, car si cet homme qui te prend pour une jeune fille candide, innocente et ingénue, venait seulement à avoir le moindre soupçon sur toi, qui sait si cela ne lui donnerait pas à réfléchir ?...

« Et alors, mon ange, adieu nos beaux rêves ! adieu nos beaux projets !...

« Mais je m'aperçois que je t'en dis trop et que je vais te faire sourire... Oui.., oui, je te connais, je sais que tu es intelligente et que tu n'as pas besoin que l'on te dise ce que tu as à faire.

« Tout à toi toujours.

« Sataniel. »

Le docteur Pons venait de se retourner vers Brunet et Mariette.

Puis après les avoir regardés pendant un moment :

— Eh bien, que dites-vous ? que pensez-vous ? fit-il la voix très sourde.

Est-ce que cela ne vous donne pas la nausée et ne vous remplit pas de dégoût?

Est-ce que vous auriez pu croire, est-ce que quelqu'un aurait pu croire qu'une jeune fille comme Thérèse, qu'une jeune fille qui avait l'air en effet si candide, si innocente et si ingénue comme le disait ce misérable, cet in-

fâme Sataniel, pouvait avoir fait cet horrible calcul-là...

Oui, en m'épousant, c'était au bonheur de son amant qu'elle se dévouait !

Oui, c'était pour pouvoir mener avec Sataniel une existence magnifique et fastueuse qu'elle consentait à devenir ma femme avec l'arrière-pensée de me dépouiller, avec l'arrière-pensée de me voler!

Oui, quand avec des accents qui me touchaient elle se montrait si profondément reconnaissante de mon dévouement; oui, quand elle disait qu'elle m'aimait et qu'elle ne voulait vivre que pour moi; oui, quand elle paraissait impatiente de voir enfin arriver le terme qui nous unirait, c'était déjà ce crime-là... c'était déjà ce crime odieux qu'elle préméditait !...

Et rien en elle ne s'indignait !... Et rien en elle ne se révoltait !...

Et jusqu'au bout elle a pu faire taire la voix de sa conscience !...

Et jusqu'au bout elle a pu jouer ce rôle infâme !...

Le docteur venait de se mettre à rire doucement d'un petit rire douloureux et qui faisait mal.

Quant au plieur et à sa femme, bien que tous ces détails ne leur fussent pas inconnus, ils demeuraient la tête courbée, pleine d'amertume, pleine d'une immense douleur aussi, en pensant à cette enfant qu'ils avaient élevée, qu'ils avaient tant aimée, et qui leur avait

Il constata, pour le nommé Monnet Joseph, 44 ans, une fracture du crâne, et pour les sieurs Mazelgue Jean, 20 ans et Romanet Julien, 18 ans, de légères foulures aux bras et aux jambes.

— *Accident aux ateliers.* — Delorme Jean-Louis, demeurant Grande-Rue, 59, a eu, par suite d'un faux mouvement, le pouce droit perforé par la machine à percer dont il a la direction.

Cours. — *Affaire de mœurs.* — Jeudi matin la gendarmerie de Cours a mis en état d'arrestation la fille M... (dont le père avait déjà été incarcéré il y a quelques jours), de même que trois jeunes gens, dont le plus âgé a à peine 18 ans.

Tous ont été dirigés sur la maison d'arrêt de Villefranche.

Il s'agit d'une affaire de mœurs qui aurait été dévoilée par un enfant de 6 ans, le frère de la fille M... en présence duquel se seraient passés les faits qui ont motivé ces arrestations.

Villefranche. — *Accident.* — Muller Victor, 48 ans, ouvrier batteur chez M. Mulsan père et fils, s'est fait prendre le bras dans une batteuse à la suite d'un faux mouvement.

L'amputation du bras sera nécessaire.

Charentay. — *Une arrestation.* — Mercredi matin vers dix heures, deux cultivateurs de Charentay qui vaquaient dans les champs à leurs travaux aperçurent un individu qui était tranquillement occupé à fracturer la porte d'une maisonnette située à travers champs et appartenant à M. Cafendras Joseph, propriétaire demeurant à St-Georges-de-Reneins.

Lorsque le cambrioleur eut pénétré dans la maisonnette, les deux vignerons en refermèrent la porte à clef.

Le malfaiteur se mit en devoir d'enfoncer la porte à l'aide d'une pioche qu'il trouva dans la maisonnette, puis jouant des jambes il s'esquiva.

Quelques instants après nos deux cultivateurs, s'apercevant de la disparition de leur prisonnier, se mirent à sa poursuite et le rejoignant, le réintégrèrent dans sa cellule provisoire.

L'un d'eux alla prévenir le garde-champêtre qui avertit à son tour la gendarmerie de Belleville-sur-Saône.

Interrogé par le brigadier, le voleur a déclaré se nommer Lebeaudin, âgé de 30 ans, originaire de Crèches (Saône-et-Loire).

Il a été transféré à Belleville, puis à la maison d'arrêt de Villefranche.

La population de Charentay est terrorisée par la présence dans sa commune d'une bande de malfaiteurs auteurs des nombreux vols commis ces temps derniers.

— *Agression.* — Mercredi matin le nommé Dupuy, âgé de 26 ans, originaire de Bellenave (Allier), qui était venu à Charentay comme vendangeur, fut trouvé évanoui dans un fossé par trois jeunes gens de passage.

Transporté dans une des salles de la mairie il déclara avoir été assailli par trois individus qui, après l'avoir roué de coups, le laissèrent à moitié mort.

On prévint alors la gendarmerie de Belleville qui se transporta sur les lieux accompagnée de M. le juge de paix, de son greffier et de M. le docteur Faure; celui-ci, après un minutieux examen, déclara que ses blessures, quoique graves ne mettaient pas sa vie en danger.

Les auteurs de cette audacieuse agression sont activement recherchés.

Condrieu. — *Les voleurs.* — Nous signalions lundi dernier le vol commis à Condrieu au préjudice de Mme Manger, dont la maison est située au port.

La nuit dernière, des malfaiteurs, les mêmes probablement, ont recommencé leurs exploits chez Mme Mange ; ils se sont introduits dans sa cave et s'y sont emparé d'une bonne partie de son vin.

Espérons que l'enquête menée activement par la gendarmerie, aboutira promptement à l'arrestation de cet audacieux malfaiteur.

LOIRE

St-Etienne. — *Les élections municipales.* — L'élection de M. Chabannes étant contestée, il y a lieu paraît-il à un second tour de scrutin.

— *Accident de voiture.* — Mercredi soir à 6 heures 1/2, le nommé Bérard Regis, voiturier, au service de M. Peyron, entrepreneur à Terreneuve, avait amené un chargement de cartons chez Mme veuve Berholon, cantonnier, 4, rue Gérentet.

En voulant changer la direction de son attelage, le cheval a reculé et la voiture est venue heurter la glace du magasin de librairie de M. Chevallier, libraire. La vitre a volé en éclats.

Les dégâts sont évalués à 180 francs.

— *Les accidents de mine.* — Un grave accident s'est produit au puits Montmartre. Un mineur nommé Pausier a été tué par un éboulement.

Le cadavre a été transporté à l'hôpital.

Le nommé Bouthaire Félix, mineur au Treuil, a été blessé dans la nuit de samedi au dimanche, au puits des Rosiers par la chute d'une pierre d'un kilog.

La blessure est insignifiante.

Lorette. — *Coups de revolver.* — Vers 5 heures, mercredi soir, le nommé Montellier François, âgé de 28 ans, mineur à Grand-Croix, a été mortellement blessé d'un coup de revolver tiré sur lui à bout portant, par Joseph Chauvet, âgé de 22 ans.

Celui-ci qui donnait depuis longtemps des signes d'un dérangement cérébral, habite Lorette, il a pour voisine la veuve Deculty, âgée de 73 ans, belle-mère de Montellier. Celle-ci s'était plainte à son gendre que Chauvet l'avait frappée ; Montellier se rendit chez sa belle-mère pour la rassurer et en même temps faire des remontrances à Chauvet.

C'est alors que ce dernier fit feu sur Montellier qui fut atteint au ventre.

Le meurtrier alla se réfugier dans sa chambre où il fut trouvé blotti par la gendarmerie de Rive-de-Gier.

Les premiers soins ont été donnés au blessé par le docteur Garcin, de Grand-Croix, et vu la gravité de ses blessures. Chauvet a été conduit à l'hôpital de Lyon.

Le parquet de Saint-Etienne a commencé une enquête. Quant au meurtrier, il a été transféré à la maison d'arrêt de Saint-Etienne.

Sury-le-Comtal. — *Orage.* — Mercredi soir, à 7 heures, un orage s'est abattu sur Sury et sur les environs.

Le tonnerre et les orages ont fait rage pendant plus d'une heure ; la pluie est tombée abondamment, et la grêle a fait beaucoup de mal dans certains quartiers vignobles de Sury, surtout du côté de Colombard où les vendanges sont à peine commencées.

ISERE

Grenoble. — *La gare du square des Postes.* — La commission des travaux du Conseil a eu la singulière idée d'autoriser la mutilation du square des Postes afin de permettre l'établissement de la gare centrale des voies ferrées du Dauphiné. Ce serait un véritable acte de vandalisme, aussi sommes-nous certains que le Conseil infirmera la décision de la commission des travaux.

— *Arrivée du préfet.* — M. Edmond Roger, notre nouveau préfet, est arrivé mercredi à 1 h. 5.

Il n'y a eu aucune réception à la gare.

Vienne. — *La démission de M. Jouffray.* — Nous apprenons que M. Jouffray a donné sa démission de maire de la ville de Vienne.

Voici les faits qui ont motivé cette détermination, que nous approuvons, les fonctions de maire et de député étant incompatibles.

Dans une réunion du conseil municipal, les membres présents étaient en désaccord avec le maire, sur une des questions soumises à leur appréciation. En présence de cette attitude, M. Jouffray se retira, et envoya le lendemain sa démission ; la ville est donc dépourvue de son chef municipal.

Dans ces conditions, M. Barnier pourra se présenter comme conseiller général et comme maire, fonctions qui vont très bien ensemble.

A moins toutefois que les électeurs, dimanche prochain, en présence de cette situation, ne votent pour M. Couturier, et laissent la municipalité laver son linge en famille.

La Tour-du-Pin. — *Réunion.* — Les anciens militaires des troupes de la marine de l'arrondissement de la Tour-du-Pin sont priés de vouloir bien se rendre à une réunion qui aura lieu le dimanche, 7 octobre, à 3 heures du soir, au café Modelon, à l'effet de l'organisation d'un banquet.

Les vieux coloniaux à la mémoire de leurs frères d'armes morts dans nos colonies, se feront donc un devoir d'assister à cette réunion.

St-Marcellin. — *Accident de Mine.* — Mardi, aux chantiers de la route de Rencurel, le nommé Rousset, âgé de 27 ans, était occupé à charger une mine quand une pierre tombant dans le trou produisit, au contact du pic, une étincelle qui enflamma la poudre.

Le malheureux ouvrier reçut de graves brûlures sur toute la figure et au bras droit.

Transporté aussitôt à St-Nazaire, il y reçut des soins empressés du docteur Bonne, puis il fut admis d'urgence à l'hôpital Saint-Marcellin.

— *Violent orage.* — Mardi soir, à 9 heures, un violent orage s'est déchaîné sur Saint-Marcellin.

Jusqu'à minuit, éclairs et tonnerre ont fait rage accompagnés d'une pluie abondante. Le tonnerre est tombé en plusieurs endroits, notamment à la Plaine et à St-Romans où il a brisé plusieurs arbres.

SAVOIE

Chambéry. — *Rentrée des classes.* — Lundi, dans la soirée, les élèves internes du lycée devront être rentrés avant 8 heures. Les classes commenceront le lendemain matin pour tous les élèves.

Les cours des écoles communales de filles et garçons seront repris le lundi à 8 heures. On nous prie de faire savoir que les cours de l'école primaire supérieure auront lieu en même temps.

— *Société de tir du 108e territorial.* — Le dix-septième concours de cette patriotique Société s'est terminé dimanche dernier par le tir des sous-officiers, caporaux et soldats de l'armée active délégués par les chefs de corps.

Le premier prix a été obtenu par le sapeur Demeure, du 13e bataillon de chasseurs alpins.

La remise des prix aux lauréats du concours du 108e territorial aura lieu samedi prochain à 8 h. du soir, au siège de la Société, place Saint-Léger, 70.

— *Concerts militaires.* — Le départ de la classe ayant un peu désorganisé nos musiques de la garnison, les concerts militaires du jeudi et du dimanche sont momentanément suspendus.

Ils seront repris avant peu.

AIN

Pont-de-Vaux. — *Collège universitaire.* — M. Flurian, professeur de mathématiques au collège de Longwy, est appelé aux mêmes fonctions au Collège de Pont-de-Vaux, en remplacement de M. Longeot, nommé professeur de sciences au Collège de Condé-sur-Escaut (arrondissement de Valenciennes, département du Nord).

— Le jeune René Boyer, de Pont-de-Vaux, a été nommé boursier national, à bourse de demi pensionnat au collège de Pont-de-Vaux (enseignement moderne).

M. Royer père était professeur aimé et fort estimé au Collège. Il est mort au mois de mars 1882.

ARDÈCHE

Serrières. — *Orage.* — Après une pénible journée, un gros orage a éclaté, mardi soir, à huit heures et demie.

Le tonnerre, les éclairs qui illuminaient le ciel, la pluie torrentielle, une grêle dure et tapageuse ont fait rage pendant près d'une heure : mais, fort heureusement, les dégâts sont peu importants.

— *Rentrée des classes.* — Les parents sont prévenus que, lundi prochain, 1er octobre, les écoles de garçons et de filles, dirigées par M. et Mme Delestit, feront leur rentrée, à huit heures du matin.

Le Bilan du Travail dans les Prisons

L'*Office du Travail* publie la statistique des professions exercées dans les maisons centrales, avec l'indication du gain moyen par journée de travail, y compris les gratifications.

Le nombre moyen des travailleurs hommes, pendant l'année dernière, a été de 7.933 qui ont gagné, en moyenne, par journée de travail, un salaire de 1 fr. 17 : le nombre des femmes travaillant a été chaque jour en moyenne de 1.108 qui ont gagné quotidiennement en moyenne 93 centimes.

Les industries les plus communément exercées par les hommes sont :

Service intérieur économique	1.207	gagnant o	97
Cordonnerie clouée	782	—	1 31
Tressage de chaussures	781	—	0 67
Boutonnerie de corne	424	—	0 85
Lits en fer	354	—	1 70
Brosses	325	—	1 20
Corsets	293	—	1 16
Ebénisterie	246	—	1 10
Chaises	227	—	1 53
Espadrilles	225	—	0 87
Sparterie	213	—	0 69
Tonnellerie	200	—	1 23
Becs de pétrole	191	—	2 02
Travaux de bâtiment	168	—	1 96
Impression et reliure	108	—	2 24
Tissage de soie	73	—	2 20

Quant aux femmes détenues, voici les professions exercées par elles :

Service intérieur économique	210	gagnant o	77
Bonneterie	33	—	0 36
Cheveux	39	—	0 75
Corsets	409	—	0 93
Couture fine	160	—	0 88
Couture grosse	1	—	0 78
Couture mécanique	44	—	1 21
Faux-cols	288	—	1 13
Lavage et repassage	161	—	0 93

Les pénitentiers agricoles de la Corse ont, en outre, occupé 780 hommes, qui ont gagné, en moyenne, 55 centimes par jour.

DERNIÈRES NOUVELLES

La démission du ministère

Il est bruit, et nous ne donnons la nouvelle que sous les plus expresses réserves, de la démission de M. Charles Dupuy. Le président du conseil aurait, dit-on, l'intention d'offrir à la rentrée de la Chambre, sa démission au président de la République pour des raisons de santé. Tous les ministres suivraient M. Dupuy dans sa retraite.

M. Casimir-Perier accepterait cette démission, mais il inviterait le cabinet démissionnaire à conserver provisoirement le pouvoir. La démission du cabinet ne deviendrait officielle et effective que quelques jours après la rentrée des Chambres.

Nous devons ajouter que contrairement à ce qu'il a été dit, les relations de M. Casimir-Perier et de M. Charles Dupuy, loin d'être incorrectes, sont empreintes d'une réelle cordialité.

Le budget de 1895

M. Poincaré s'est rendu à Pont-sur-Seine. Il a soumis au Président de la République quelques questions urgentes relatives à son département, et peut être aussi quelques points spéciaux du projet du budget de 1895.

Ce projet ainsi que celui des successions a été envoyé à domicile aux membres du Parlement.

Départ de M. de Lanessan

M. de Lanessan, gouverneur général de l'Indo-Chine, a quitté Paris dans l'après-midi de jeudi à 2 h. 15 avec Mme de Lanessan.

M. Joyeux, secrétaire principal de M. de Lanessan, rejoindra vendredi à Marseille le gouverneur général. Ce dernier et sa suite quitteront la France *viâ* Saïgon le 30 de ce mois.

Le Gouverneur de l'Algérie

Les journaux d'Algérie publient une dépêche de M. Jonnart, député du Pas-de-Calais, démentant qu'il soit question de lui pour remplacer M. Cambon, gouverneur-général de l'Algérie.

La santé de M. Burdeau

Nous avons les plus mauvaises nouvelles de la santé de M. Burdeau.

D'après les renseignements qui nous ont été fournis par un de ses amis intimes, le président de la Chambre serait à cette heure dans un état désespéré. Il est certain toutefois qu'en présence de la gravité de sa maladie, M. Burdeau ne pourra présider les premières séances de la rentrée des Chambres.

La guerre sino-japonaise

Les derniers événements ont produit à Pékin un effet accablant.

Le gouvernement chinois est d'autant plus troublé qu'il se sait soumis à un système d'espionnage de la part des Japonais.

Toutes ses résolutions et tous ses ordres sont connus d'avance.

Des mesures sont déjà prises pour le cas où les Japonais marcheraient sur Pékin : la Cour se retirerait dans les provinces du centre ; l'armée disputerait pied à pied le terrain et n'évacuerait Pékin qu'à la dernière extrémité.

Les Chinois se préparent à défendre Moukden où ont été réunis 180.000 hommes. On s'attend à une grande bataille dans la quinzaine. Des vaisseaux de guerre japonais occupent le golfe du Petchili. On assure que les navires chinois ne sont plus en état de se montrer.

La Cuirasse Loris

Jeudi après-midi, ont eu lieu, au Nouveau-Théâtre, de curieuses expériences de la cuirasse à l'épreuve de la balle inventée par un Anglais, M. Loris.

Les expériences suivantes ont été faites :

Dix coups de poignard ont été portés successivement avec une grande force, sans entamer nullement la cuirasse.

Le fusil réglementaire de l'armée anglaise n'a pu traverser la cuirasse.

Cette dernière a été placée sur une glace puis sur la poitrine d'un homme, et ni les balles du calibre 44 du revolver Smith, ni les balles genre Lebel du fusil anglais ne sont sorties de la cuirasse, qui est assez épaisse.

M. Loris a renouvelé ses expériences sur un petit coussin fait de même matière que la cuirasse : le coussinet ayant été à grand peine éventré, la balle est sortie déformée, mais néanmoins sans présenter la forme étoilée du projectile qui s'est aplati sur un corps dur.

BOURSE DE LYON

du 27 septembre 1894

FONDS D'ÉTAT à terme	Dernier cours	VALEURS au comptant	Dernier cours
3 0/0 Français	102 82	Ville de Lyon 3 0/0	102 25
3 1/2 Français	... ..	Ville Marseille 1877	... ..
Egypte unifiée	.... ..	V. Paris 69	... .
Egypte privilégiée	.... ..	— 71	418 ..
Extérieure 4 0/0	70 52	— 92	384 ..
Hongrois 4 0/0	... ..	Foncière 1877	... ..
Italien 5 0/0	83 50	— 1879	502 ..
Turc 4 0/0 S. D.	25 70	— 1883	... ..
Portugais 3 0/0	... ..	Communale 1892	... ..
Orient	... ..		
		Autriche 1er hypoth.	... ..
ACTIONS		Lombardes ancien.	... ..
		— nouv.	... ..
Crédit Lyonnais	754 37	Nord Esp. 1er hyp.	... ..
Foncière Lyonnaise	... ..	— — 2e hyp.	... ..
Suez	... ..	— — 5e hyp.	... ..
Panama	... ..	Saragosse 1er hyp.	... ..
Lauderbank	... ..	— 3e hyp.	... ..
Banque ottomane	668 75	Gaz de Lyon	983 75
Lombards	241 25	Creusot	2055 ..
Nord Espagne	126 87	Aciéries de la Marine	838 75
Saragosse	167 50	Franche-Comté	129 ..
Autrichiens	758 75	Loire	262 ..
		Montrambert	955 ..
VALEURS en banque		Saint-Etienne	315 ..
		Rive-de-Gier	56 25
		Dombrowa	... ..
		Lyon-Croix-Rousse	... ..
Act. Huta Bankowa	1900 ..	Tramways Lyon	866 25
Act. Croix-Rousset	... ..	— Clermont	570 ..
Act. Trifail	... ..	Canal de Jonage	... ..
Act. Alpines	... ..	Brasseries Georges	... ..
Act. Tharsis	... ..	— Rinck	... ..
		Carrières du Midi	... ..
		Tanneries Ulmo	... ..
		Lots Panama	... ..

BULLETIN FINANCIER DE LYON

Lyon, 27 septembre 1894.

Le vent qui soufflait ce matin de Paris était plus favorable qu'hier ; néanmoins on ne s'est laissé aller ici que mollement à son impulsion encourageante.

Le charme est en partie rompu, et les perspectives de très hauts cours que quelques-uns avaient entretenus se sont évanouies.

Quelques demandes bruyantes portent au début la rente à 102,95, mais l'avance conquise n'est pas maintenue et l'on revient à 102, 82 1/2. Fin courant, on fait des primes à 103,05 dont 25 et 103 dont 50. Fin prochain, le dont 25 vaut 103,70, le dont 50, 103,40.

Au rebours du 3 o/o, l'Extérieure ouvre à 70.35 pour finir à 70, 52 1/2. Les échanges de primes sur ce fonds sont assez rares. Quant à l'Italien, il clôture à 83,50 après 83,80. La variété, qui fait le charme des dilettanti, n'a pas, on le voit, manqué à une séance qu'on peut qualifier d'ondoyante et diverse.

Turc 25,65 et 25,70. Russe intérieure 64,57 1/2 et 64,65.

Echanges suivis en Lyonnais de 753,75 à 754,37 1/2 après 755. Achats importants de primes du 15 octobre de 760 à 762,50. A moins d'un mouvement de reprise générale, nous ne voyons pas pour le moment de hausse importante sur ce titre. Nous croyons cependant qu'il conservera les positions conquises.

Marché nul sur la Lacnderbank. Banque ottomane en bonne tendance de 666 87 1/2 à 668,75. Les primes dont 5 francs fin octobre sont recherchées entre 678,75 et 680,62 1/2. A Paris, on voit la hausse de ce titre.

Les Nord-Espagne s'échangent par quantités assez intéressantes : 124,37 1/2, 126.25.

Les primes dont 5 au 15 octobre valent 132.50 celles au 31, 142.50.

Saragosse 164.37 1/2 et 166.25. Le marché de ce dernier est régulièrement moins suivi que celui du Nord.

Les Lombardes demeurent actives, en recul notable toutefois, sur les prix d'il y a quatre ou cinq jours. Aux prix actuels, elles donnent encore près de 4 %, et présentent l'avantage d'une grosse prime au remboursement.

Autrichiens 10e 433, série A 441.

Affaires réduites en obligations de chemin espagnols.

Il vaut mieux voir venir que d'acheter aveuglément.

Il y a quelques demandes sur les obligations Briansk à 516, mais les vendeurs font défaut. Ce titre est bien gagé et donne 5 %.

Gaz de Lyon 983.75. Tramways de Lyon mous à 866.25. Tramways de Clermont 570 : on peut, croyons-nous, espérer, que ceux-ci donneront bientôt un dividende égal à celui qu'ont distribué l'an dernier les Tramways de Lyon, et ils sont de 300 francs moins chers.

Pour varier, les actions de Mines et de Métallurgie sont un peu plus faibles qu'hier. Brasseries Rinck 555.

En banque, Trifail gagne vingt sous à 361, l'Alpine conserve son prix précédent de 182.50 On ne cote pas la Huta. La Donetz ancienne fait 950, la nouvelle 915 et 911.25 ; la Briansk 680 et 675.

La Tour de Fourvière a des échanges à 550 et 560.

Pas de cote sur le Panorama de Nuits, par contre les Parts de fondateurs, qui se présentent sur le marché, sont enlevées à 85 fr. Panorama Russe 505 et 510.

Cinq francs de hausse sur la société Electro-Métallurgique à 750. L'action de la Compagnie Lyonnaise de Tramways et Chemins de fer (nouvelle) vaut 506.25. Action Pottendorf 475. Obligation 445. Furstenberg 511.25.

BULLETIN FINANCIER DE PARIS

On débute encore assez brillamment, mais la faiblesse ne tarde pas à redevenir maîtresse du marché, principalement sur nos rentes.

Le 3 % ouvre à 102.90 pour revenir à 102.75. Le 3 1/2 fait 108.52.

L'Italien assez lourd cote 83.65 et 83.62.

L'Extérieure, très hésitante, ne s'éloigne guère du cours de 70.36.

Les fonds russes restent lourds et offerts sans motif sérieux.

Le Turc résiste de mieux en mieux aux efforts des baissiers à 25.80.

Transactions sans importance sur les institutions de crédit. Le Crédit Foncier à 926.

Les Chemins français sont en légère reprise et restent en bonne tendance.

La Transatlantique est meilleure à 349. Le Suez est faible à 2932.

Marché en banque sensiblement plus animé que le parquet.

Les Lots turcs s'avancent à 127.50. La Banque Ottomane cote 671.87.

Le Rio, remorqué par Londres, 398.12, la De Beers 428.12, après 430.

Affaires nulles sur le reste.

Clôture meilleure sur les valeurs.

BOURSE DE PARIS

du 27 septembre 1894

VALEURS à terme	Clôture d'hier	Clôture d'aujourd'hui	VALEURS au comptant	Dernier cours
3 0/0 Français	102 87	102 70	Tunis 3 0/0 1892	506 50
3 0/0 amortiss.	101 50	... ..	Fusion ancienne	470 75
3 1/2 Français	108 50	108 52	Fusion nouvelle	474 25
Italien	83 70	83 62	Ville Paris 55-60	... .
Extérieure	70 37	70 37	— 65	... ..
Hongrois 4 0/0	100 62	... ..	— 69	425 25
Portugais	26 43	26 50	— 71	415 50
Russe ordinaire	64 65	64 25	— 75	555 ..
Egypte unifiée	... ..	524 37	— 76	555 ..
— privilégiée	... ..	... ..	— 86	415 ..
Banque de France	... ..	... ..	— 94 2/0	... ..
Crédit Foncier	917 20	916 25	Ville Marseille 77	... ..
Crédit Lyonnais	752 50	753 75	Ville Lyon	... ..
Banque ottomane	667 50	670 ..	Foncière 1877	399 50
Lauderbank	... ..	... ..	Communale 1879	498 50
Panama	... ..	... ..	Foncière 1879	501 50
Paris-Lyon-Méd.	1420 ..	1415 ..	Communale 1880	498 50
Suez	2937 50	2931 25	Foncière 1883	456 50
Nord Espagne	123 75	125 ..	— 1885	501 50
Saragosse	166 25	167 50	Comm. 92 3.20 %	501 50
Autrichiens	760 ..	757 50	Eaux 3 0/0	... ..
Lombards	242 50	240 ..	Autriche 1er hyp.	469 ..
Consolidés	102 ..	... ..	Lombardes anc.	333 50
Lois Panama	.... ..	.... ..	— nouv.	337 50
			Priorité espagn.	284 ..
			Sarag. 1er hypot.	202 75

APRÈS BOURSE

3 0/0 Français	102 60	Banque Ottomane	669 37
3 1/2 0/0 Français	... ..	Rio Tinto	356 25
Extérieure 4 0/0	70 25	Tharsis	127 50
Portugais 3 0/0	26 31	Alpines	182 50
Egypte unifiée	524 37	De Beers	427 50
— privilégiée	..	Hongrois 4 0/0	100 12
Italien 5 0/0	83 45	Russe-Orient	... ..
Turc 4 0/0 D	25 65		

Bourses Etrangères du 27 Septembre

Londres. — Tendance calme. — Consolidés à terme 102... ; Consolidés au comptant, 102... 3 0/0 français, 103... ; 4 0/0 français, 107.50 ; Italien, 82. 84; Egypte Unifiée, 103.84 ; Egypte 3 1/2 102.75; Egypte Nouveau, 105.25 ; Daïra, 104.50; Domaniale, 105.50 ; Turc A, 64.25; Turc B, 42.25 ; Turc C. 27.84 ; Turc D, 25.12; Ottoman 1871 Tribut, 99... ; Turc Défense, 104... ; Banque Ottomane, 16.66 ; Banque de Roumanie, 6.75 ; Extérieure 4 0/0, 70.36; Russe consolidé, 102.12 ; Hongrois, 99.50 ; Portugais 3 0/0, 25.50 ; Brésilien 4 0/0 1889, 74.75 ; Sucez 116... ; Lombards, 9.60; Rio-Tinto, 15.75 ; Tharsis, 5.12 ; De Beers, 16.60 ; Argentin 1886, 68.75; Argentin funded, 73... ; Argent en barres, 29.25 ; Change sur Paris, 25.32 ; Escompte hors banque 0.60; Prêts à cours jours 0.26.. ; Retraits 270.000 ; Versements, 000000.

Berlin. — Tendance ferme. — Consolidés 4 o/o, 105.40; Cons. prussiens, 3 o/o, 94.20; Disconto Commandite, 204.80; Crédit mobilier autrichien, 224.70; Italien, 83.00, Turc, 25.95; Chemins Ottomans, 111.00; Hongrois 4 0/o, 99.90; Hongrois or couronnes, 93.70; Russe consolidé, ...; Russe Orient, 64.60; Autrichiens, 150.00; Lombards, 45.00; Chemins Russes, ...; Roubles comptant, 219.15 ; Rouble fin courant, 219.50; Change sur Paris 8 jours, 80.80 ; Change sur Londres à vue, 20.35; Change sur Londres 3 mois, 20 30; Change sur Vienne 2 mois, 163.50; Change sur Saint-Pétersbourg, 3 mois, 216.00; Escompte hors banque, 2 75.

Francfort. — Tendance ferme. — Crédit mob. autrichien, 304.50; Disconto Commandite, 205.80; Autrichiens actions, 299.50; Lombards, 91.84 ; Portugais 3 0/0, 26.95; Hongrois, 99.90; Turc, 25.60; Banque Ottomane, 133... ; Douanes, 101 25 ; Coupon florin, 82... ; Change sur Paris, 80.83; Ch. s. Vienne court., 164.05 ; change s. Londres, 20.345 ; Escompte hors banque, 2.16; Pièce de 20 francs, 16.16.

Vienne.— Tendance lourde. — Crédit mobilier autrichien, 372... ; Crédit foncier d'Autriche, 492.50; Autrichiens, 375.70; Lombards, 109.70, Autriche or, 114 60; Rente de mai, 98.85; Rente or, couronnes, 97.90; Rente hongrois, or, 122... ; Rente hongroise couronnes, 96.90; Actions de la Banque, 1042... ; Landerbank, 267.20; Alpines, 85. 70; Tabacs ottomans, 219.50; Chemins ottomans, 67.20; Pièce de 20 francs, 9.87, Change sur Paris à vue, 49.32; Change sur Paris à 3 mois, 49.27; Change sur Londres à vue, 124 40; Changes sur Londres à 3 mois, 124. ., Changes sur Berlin à vue. 60 92.

Rome. — Italien 5 0/0, 90.80; Italien 3 0/0, 54 25. Banque nationale, 755 ..; Crédit mobilier, 119 50; Société immobilière, 30... ; Méridionaux, 630 ... ; Méditerranée, 480... ; Change s. Paris, 108.87.

Gênes. —Italien 5 0/0, 90.90; Crédit mobilier, 120... ; Change s. Paris, 108.92 ; Méridionaux, 635.50.

Barcelone. — Intérieure, 72.50 ; Extérieure, 83.70.

Bruxelles. — 4 0/0 Belge 102.55 ; 4 0/0 Espagne, 70.77 ; Turc 25.85; Saragosse, 168.50; Vieille Montagne 492.50; Change sur Paris, 99.85.

Anvers. — 4 0/0 Espagne extérieure, 69.75; Turc, 25.30 ; Portugais 3 0/0, 26.25 ; Egypte, 6 0/0, ...; Change sur Paris, 99.92 ; Change sur Berlin, 123.50.

Amsterdam. — 2 1/2 0/0 Pays-Bas 92.50 ; 4 0/0 Extérieure .....; Turc 25.60 ...; Portugais 26.25; Egypte 6 0/0 .....; Change sur Paris 47.95

Saint-Pétersbourg. — Russe-Orient 95.60 ; Change sur Paris 36.75 ; Change sur Londres 92.75.

Petite Bourse du soir

Francfort. — Tendance calme. — Crédit mobilier autrichien 304.25 ; Lombards 92.12 ; Hongrois 99.90 ; Douanes 101.... ; Disconto 205 30 ; Banque ottomane 133... ; Banque autrichienne 299.75; Italien 83.20.

New-York. — Argent New-York 63.84.

Changes orientaux.—Sanghaï 2/11 1/2; Hong Kong 2/2 5/8; Yoko 2/2 5/8; Sing 2/2 1/2 : Bombay 1/1 1/4; Calcutta 1/1 7/32.

NOTRE PRIME

Lire à la quatrième page la description de la

Bicyclette NOUVEAU LYON

que le journal offre en prime à ses abonnés d'un an pour le prix invraisemblable de **250 fr.**

SPECTACLES ET CONCERTS

THÉATRE DES CELESTINS. — Aujourd'hui, vendredi, 28 septembre, pour les représentations de M. Coquelin aîné, l'*Aventurière*, comédie en quatre actes, en vers, d'Emile Augier ; le *Mariage forcé*, scène de Molière.

Demain, samedi, 29 septembre, les *Surprises du Divorce*, comédie en trois actes, de MM. A. Bisson et A. Mars ; la *Date fatale*, comédie en un acte, de M. Quatrelles.

CASINO DES ARTS. — Tous les soirs, spectacle varié : attractions, chant, acrobatie.

SCALA-BOUFFES. — Tous les soirs, à 8 h. spectacle varié.

FOLIES-BERGERE. — Tous les dimanches, de 2 à 6 heures, patinage avec orchestre.

Soirée dansante à 7 h. 1/2. Tous les jours, de 1 à 5 heures, patinage. Professeur : Marius.

MUSIQUE MILITAIRE. — Aujourd'hui, de 5 heures à 6 heures, Place Bellecour, concert par le 96e régiment de ligne.

1. Allegro militaire. — 2. Sur le Bosphore, sérénade, Coard. — 3. Le Volontaire d'un an, quadrille, Arban. — 4. L'..cho des Vosges, schottisch, Sambin. — 5. Mon beau pays d'Alsace, p. r., Sellenick.

ELDORADO (cours Gambetta). — Tous les soirs, spectacle-concert. Dimanches et fêtes, matinées.

COURRIER DES THEATRES

Le Guignol du passage de l'Argue a repris la série de ses représentations désopilantes, avec le concours des anciens artistes qui sont tous revenus, à la satisfaction du public amateur.

On nous dit que Gnafron, de concert avec Guignol, cherche, parmi les Lyonnais, un nouveau répertoire, une pièce nouvelle à interpréter.

Ce ne sera pas difficile à trouver.

—o—

Un autre procès à l'horizon. — Le théâtre de la Monnaie, à Bruxelles, représentera très prochainement un nouvel opéra-comique du compositeur italien Léoncavallo : *I Pagliacci*.

Or, la donnée en est absolument identique à celle de *la Femme de Tabarin*, de M. Catulle Mendès ; d'où protestation bien naturelle de celui-ci et procès probable entre le compositeur italien et l'auteur de la parade : *la Femme de Tabarin*.

—o—

Les soutiens de la vieillesse. — Sixième grand concert, bal, tombola. Le conseil d'administration et la commission de la fête ont l'honneur d'inviter les membres honoraires et participants à leur fête annuelle, au profit de l'œuvre, qui aura lieu le 30 septembre, à 2 heures, salle de l'Horloge, 145, cours Lafayette, avec le bienveillant concours de la fanfare des postes et télégraphes de Lyon et des principaux artistes.

La tombola comprend de beaux et nombreux lots, dont trois offerts par une personne désintéressée et qui sont d'une grande valeur.

Le nombre des billets qui restent étant restreint, les personnes qui voudraient prendre part à la fête sont priées de s'en procurer au plus tôt.

—o—

Vogue du pont Lafayette. — Continuation de la vogue jusqu'au 1er octobre. Nombreuses et nouvelles attractions.

—o—

Cours de Mme Mauvernay. — Mme Mauvernay, professeur au Conservatoire, reprendra ses leçons de chant le lundi 8 octobre, dans son douveau domicile, 27, place Tolozan.

Pour répondre à un désir qui lui a été exprimé bien souvent, Mme Mauvernay aura, à partir de cette année, et en dehors de ses leçons effectives et particulières, des leçons graduées.

Tous les cours, depuis le cours préparatoire inclusivement jusqu'au cours supérieur, seront faits par Mme Mauvernay elle même et non par des répétitrices.

Mme Mauvernay, à partir du 1er octobre, sera chez elle, pour les inscriptions ou renseignements, tous les jours, de dix heures à midi, 27, place Tolozan.

—o—

Concert Convert. — Aujourd'hui, vendredi, à deux heures et demie, aura lieu le neuvième concert d'orgues au Palais des Arts religieux.

M. Balandras se fera entendre dans l'*Ave Maria* et l'*O Salutaris* de Gounod.

M. Auguste Convert, professeur au Conservatoire, jouera sur l'orgue la *Passaglia* de J.-S. Bach, le *Cantabile* de la 6e symphonie de Widor, une andantino de César Franck et la marche de *Tanhauser*.

—o—

Mandoline et guitare. — Le concours musical de Lyon nous a montré quels progrès ont fait, depuis quelque temps, la mandoline et la guitare.

L'*Estudiantina Lyonnaise*, qui s'applique chaque jour à répandre, à Lyon, l'étude de ces deux jolis instruments, ouvrira, pour la troisième année, un *cours élémentaire* de solfège et de mandoline, dans son local, 54, rue Molière.

Ce cours qui a obtenu un très grand succès l'année dernière (il comprenait 45 élèves), sera cette année encore, professé par M. Julien Gonon, directeur de la société. Il commencera le mercredi 17 octobre et se poursuivra tous les mercredis et samedis, de 8 à 10 heures du soir.

Les dames ou demoiselles y seront admises.

La cotisation est fixée à 5 francs par mois.

La Société ouvrira aussi un cours de guitare s'il lui parvient au moins dix demandes.

Les inscriptions seront reçues, d'ici l'ouverture des cours, les mardis, mercredis et vendredis, de 8 à 10 h. 1/2 du soir.

La Société fait toujours appel aux guita

formant pas plus de 900 hommes, pourrait être porté par trois frégates. Chaque frégate débarquerait deux pièces de 18 pour armer le fort Dauphin du côté de la mer.

Un des plus pressants besoins de la République est de s'occuper d'un point où l'on puisse déporter de St-Domingue, de la Martinique, de la Guadeloupe, des Iles de France, de la Réunion tous les noirs et hommes de couleur dont on ne saurait que faire.

Aucun endroit ne paraît plus favorable pour cet objet que Madagascar. Il est également urgent d'avoir un lieu où l'on puisse déporter cette foule de brigands qui infestent le Midi et l'Ouest et qui encombrent nos maisons de réclusion. Madagascar paraît encore le lieu le plus favorable. Voici comment l'opération pourrait se faire : Diviser l'île de Madagascar en deux : le nord, ayant le point d'appui sur la baie d'Angontil ou de Foulpointe, pourrait recevoir tous les déportés noirs ; à cet effet, on ferait partir de France, dans le courant de l'hiver, quatre frégates qui porteraient 600 hommes de troupes, 400 Français et 200 Polonais ou déserteurs étrangers : ils iraient prendre possession dudit établissement et y construire un fort.

On embarquerait en même temps 200 ou 300 noirs pour ladite destination, ils nous embarrassent en France : on donnerait des ordres dans toutes les colonies pour que l'on ait à diriger sur ce point tous les noirs à déporter, qui compromettent la tranquilité des colonies. Dans le fort en redoute que l'on construirait, on ne laisserait entrer ni noirs ni déportés ; artillerie et magasins se trouveraient toujours à la disposition du commandant. On établirait le plus possible les cases des colons sous le canon et la domination du fort. On ne leur permettrait jamais aucune arme, et on les obligerait de travailler.

Il faudrait faire partir une seconde expédition de blancs qui doit prendre possession du fort Dauphin et construire ce fort, et l'on ferait incessamment partir de tous les points de la France, sur de simples bâtiments de commerce et par toutes les occasions, les brigands et vagabonds dont on aurait à se défaire.

Ce projet ne fut jamais mis à exécution, mais, en 1804, le général Decaen, gouverneur général de l'Inde, constitua, en raison du nombre des comptoirs fondés sur la côte de la grande île par les colons de l'île de France et de la Réunion un sous-gouvernement à Tamatave ; Sylvain Roux y maintint l'autorité de la France jusqu'en 1811.

L'EXPOSITION DE 1900

L'*Exposition universelle* a fait interviewer par un de ses rédacteurs, M. Bouvard, directeur des services d'architecture à l'Exposition de 1900, sur le concours pour la disposition générale des bâtiments :

— Quelles idées générales avez-vous sur ce concours; quelles indications particulières pouvez-vous donner aux concurrents?

— Aucune, nous répond M. Bouvard. Et dans tous les cas, ajoute-t-il vivement, je me garderais bien de les exprimer.

Nous demandons des idées et nous n'en donnons pas. Avant tout, nous entendons laisser libre carrière à l'imagination des concurrents. Pas de frein à leur ingéniosité artistique, pas d'entraves. Pour tout et pour tous, la plus entière liberté et la plus absolue indépendance.

Bien au contraire, si j'avais personnellement un vœu à exprimer, je désirerais que les artistes se débarrassent du joug des conventions, deviennent les esclaves de leur originalité, qu'ils soient réellement des créateurs.

... En France, nous devons frapper les imaginations par des édifices pratiques, ayant un caractère inédit et essentiellement moderne.

C'est ainsi que nous réussirons.

Tenez, continue M. Bouvard, quand les directeurs de l'exposition de Chicago sont venus me consulter sur les bâtiments de la *grande foire du monde*, ils m'ont parlé d'une construction uniquement faite avec des tuyaux d'eau et de gaz !

Tout étrange qu'elle paraît, cette idée me séduisit cependant par son caractère original. Au lieu de la mettre à exécution, les Américains construisirent en simili-pierre des reproductions des merveilles architecturales de la Rome et de la Grèce antiques.

— Nous avons entendu, disons-nous en, suite à M. Bouvard, exprimer quelque crainte au sujet de la fameuse gare des Invalides. Ne gênera-t-elle pas les concurrents ?

— Non pas. On a obtenu de la Compagnie de l'Ouest qu'elle fasse une gare absolument souterraine. Seule, une construction « perdue », cachée par des massifs d'arbres donnera accès à la voie ferrée. Toute la gare sera établie en sous-sol. Les artistes pourront donc disposer de l'intégrité de l'Esplanade. A leur guise, ils construiront au-dessus de la gare.

De même, sur le quai ils auront le loisir de faire courir des bâtiments en encorbellement au-dessus de la voie, et cela-même pourra donner lieu aux dispositions les plus pittoresques.

— Et la tour Eiffel ?

— La commission plénière, vous le savez, a laissé aux artistes toute latitude à ce sujet. Ils pourront, à leur gré, la conserver, la modifier ou la raser. Sans doute les idées sur ce point seront des plus variées. Mais il est difficile de dire celle qui prévaudra.

A MADAGASCAR

Le gouvernement ne se fait pas beaucoup d'illusion sur le résultat probable de la mission de M. Le Myre de Vilers à Madagascar.

Les négociations engagées n'ont pour but, dans sa pensée, que de permettre à nos colons de sauvegarder leurs intérêts et même leur vie avant l'explosion d'un conflit considéré comme inévitable.

Par les incessantes vexations auxquelles ils sont en butte de la part des Hovas depuis la reconnaissance de notre protectorat sur l'île, on peut prévoir, en effet, quel sort serait immédiatement fait à nos malheureux nationaux en cas d'une déclaration de guerre.

Les colons étrangers ne seraient sans doute pas l'objet d'un traitement plus humain. On conçoit que le gouvernement ait hésité devant une telle responsabilité.

A ce sujet, il nous paraît intéressant d'indiquer les maisons de commerce tant étrangères que françaises établies dans la grande île africaine.

Elles sont au nombre de quatre-vingts environ, ainsi réparties :

A Tananarive, quatre maisons françaises. deux anglaises, deux américaines,

A Tamatave, seize maisons françaises, huit anglaises, deux américaines, une allemande;

A Fort-Dauphin, cinq françaises, quatre anglaises, deux allemandes, une américaine, une suisse;

A Majunga, cinq maisons, dont deux françaises;

A Mananzare, dix maisons, dont quatre françaises;

A Morondava, cinq maisons, dont deux françaises;

A Noss-Vey, sept maisons, dont cinq françaises;

A Fianarantsoa, quatre maisons étrangères ;

A Maintirano, deux françaises.

Et c'est tout.

Les maisons françaises sont au nombre de quarante. Elles représentent à peu près la moitié des établissements européens; toutefois, le commerce français à Madagascar ne représente que 20 à 22 o/o du mouvement général de l'île.

Ajoutons enfin que des postes de traites sont installés dans un grand nombre de comptoirs échelonnés sur la côte, particulièrement le long de l'Océan Indien.

MONUMENTS ET RUES CARNOT

Il y a eu trois mois, hier, que M. Carnot fut victime à Lyon d'un odieux attentat. Les villes de France rivalisent actuellement entre elles pour perpétuer dignement le souvenir du défunt président en lui élevant des monuments, des bustes, en apposant à leurs principaux édifices des plaques commémoratives, ou en donnant son nom à leurs rues les plus fréquentées.

Déjà M. Casimir a signé, dans ce sens, plus de deux cents décrets autorisant les communes de France à débaptiser au profit de son infortuné prédécesseur, leurs boulevards, quais, rues, squares, avenues, voire quelques impasses.

Je puis citer, notamment, des villes récemment autorisées, comme :

Valence, Vervins, Châtillon-sur-Seine, Châlons-sur-Marne (la rue Ste Croix qui passe devant la préfecture devient la rue du président Carnot), le Hâvre (place de la Sous-Préfecture), Castres, St-Germain-en-Laye, Trouville, Bourg-la-Reine, Le Puy, Libourne (rue des Guitres), Tournon, Lorient, Gap, Charleville, Saint-Valery, Ay, Brignoles, Pau, Roscoff (boulevard en construction), Argenton, Paimbeuf, St-Nazaire, Béthune, La Rochelle (une des principales avenues et le quai de la Palisse, inauguré par M. Carnot, recevront son nom), Gravelines, Loudun, Carcassonne, Douai, Bar-le-Duc, Aigues-Mortes, Remiremont, Eu, Arras Commercy, Rive-de-Gier, Morlaix (rue du Pavé), Epinal, Epernay, Pont-à-Mousson, Laval, Avignon (rue et place de la Saunerie), Caen (rue et Cours-la-Reine), Aire-sur-la-Lys (rue de la Gare), Noutron (Grand' Rue), Aix-les-Bains (place Centrale), Toul, Yvetot, Dunkerque (rue des Capucines), Saint-Dié, Pont-Audemer, Besançon, Bagnères-de-Bigorre, Verdun, Harfleur, Reims (rue des Tapissiers), Lyon (quartier Grôlée), etc.

D'autres villes suivent ce mouvement, et nous arriverons à un moment où aucune bourgade en France ne sera privée de la rue Carnot, ou de « Sadi-Carnot » ou du « Président-Carnot ».

Jusqu'à présent, en outre, neuf villes de France se disposent à élever des monuments au défunt président. Ce sont : Lyon, Limoges, Dijon, Nolay, Bône, Fontainebleau, Angoulême, Châlons-sur-Marne, et plus tard, Bordeaux.

La plus belle statue, la plus imposante du moins, sera celle de Lyon. On comprend qu'à la suite du tragique événement, les dons ont afflué.

Rien n'est encore décidé quant au choix du sculpteur qui sera chargé de ce travail.

Pour terminer une petite statistique : c'est Gambetta qui, à l'heure actuelle, détient le record de nos grands hommes. Le nombre de rues et places Gambetta dépasse 420 en France. Victor Hugo arrive second avec 310. Vient ensuite Thiers.

Il est probable que c'est le défunt président Carnot qui l'emportera dans quelques mois sur tous.

CONDITION DES SOIES

LYON, le 27 septembre 1894.

Nombre	Sortes	France	Espagne	Piémont	Italie	Brousse	Syrie	Bengale	Chine	Canton	Japon	Tussah	Poids
37	Organs.	8	..	1	4	4	..	1	1	9	12	..	3293
44	Trames.	5	..	..	1	..	..	..	11	8	11	8	3492
78	Grèges	9	..	2	10	3	3	..	12	13	19	7	5850
12	Divers	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	.....
1	Bobines	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	.....
2	Laines	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	.....
174		22	..	3	15	4	3	1	24	30	42	15	12573
	BALLOTS PESÉS												
3	Organs.	..	..	..	..	..	..	..	1	..	1	1	.267
8	Trames	1	..	..	..	..	..	..	2	1	1	3	.666
177	Grèges	1	..	..	..	5	2	..	64	37	39	29	.8850
...	Divers	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	.....
188		2	..	..	..	5	2	..	67	38	41	33	.8783

Le Rédacteur-Gérant : J. DESMEURS.

Imprimerie et stéréotypie du *Nouveau Lyon* 7, place des Terreaux et 2, rue Vaffinière

Machines rotatives Marinoni, 16.000 exemplaires à l'heure. — Moteur à gaz Farra et Cie, Lyon.

AVIS JUDICIAIRES

VENTES DE FONDS

M. Fidanzat a vendu son fonds de comptoir situé 60, rue Monceyy, Lyon. Récl. à cette adresse. — L. R.

AVIS POUR DETTES

M. Pierre Baudin, ouvrier mineur, 23, rue de Lucy, au Magny (Saône-et-Loire), ne paiera pas les dettes de Mme Philiberte Baudot, son épouse. — L. R.

DIVORCES

Au profit de M. Adrien Valfort, employé de commerce à Lyon, 15, rue Neuve, contre Mme Mélina-Claudine Chevret, sans résidence connue. Charrérau, avoué. — L.R.

— Au profit de Mme Appoline Untzinger, à Lyon, montée de la Grande-Côte, chez M. Cuizé, contre M. Adrien Moiroux, actuellement sans domicile ni résidence connus. Peiron, avoué. — E.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Bioletti et Curt, à Lyon, 4, rue Bât-d'Argent, Bioletti, liquidateur. — M. J.

— Vernanges et Grandjean, 8, rue Sainte-Marie-des-Terreaux, Lyon. Restaurant, Grandjean, liquid. — M. J.

EMPLOIS

Voyageur 30 ans, connaissant les départements de l'Ain, de l'Isère et de la Savoie, demande place dans maison de passementerie, nouveautés ou mercerie. — S'adresser au bureau du journal, n° 1004.

ASSOCIATIONS

Commandites, Prêts

On demande associé avec apport de dix ou quinze mille francs pour produit pharmaceutique de grand avenir. — Fabrication spéciale, succès certain.

Ecrire : poste restante Terreaux, sous les initiales L. P. 58.

FONDS

ou Immeubles à vendre

BONNE OCCASION

A vendre, pour cause de maladie, fonds de mercerie, situé 70, rue Cuvier, à Lyon. Prix : 300 francs. — S'adresser au propriétaire du fonds.

DIVERS

On demande commanditaire disposant de 20 à 30.000 francs, pour affaire sérieuse et d'avenir, ayant rapport à la soierie. — S'adresser au bureau du journal, n° 1001.

Terrain à vendre, à Vassieux, à 12 minutes du tramway. S'adr. 36, chemin de Vassieux. Facilités de paiement.

On demande à acheter une maison en viager. — S'adr. au bureau du journal.

On demande travail à faire chez soi, écritures ou autre. On se contenterait d'un salaire très modéré. — S'adr. au bureau du journal, n° 1005.

On achèterait en rente viagère, propriété de rapport, bien située et susceptible de plus-value.

S'adresser au Bureau du Journal.

On demande 10 à 15,000 fr. en viager. — S'adresser au bureau du journal,

A louer, à Charbonnières, *Propriété* d'agrément et de rapport. Vignes, arbres fruitiers, etc. 12 pièces. Logement pour jardinier, écurie et remise. S'adr. propriété Pilote, au bois de l'Etoile, Charbonnières.

Dans tous les Cafés

DEMANDEZ :

GARÇON !

UN

SPORT

23e ANNÉE

RÉGIE D'IMMEUBLES

Ventes, Locations et Assurances

C. BARBIER

52, c. Richard-Vitton, 52

MONTCHAT-LYON

Cabinet tous les jours de 2 heure à 6 heures

PAPIERS PEINTS

Dans tous les genres

B. COLIN

7, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 7

En face la Société Lyonnaise, près les Terreaux

LYON

Décorations, tentures de tous styles. — Baguettes, rosaces, paravents et devants de cheminée.

BICYCLETTE PRIME

Le *NOUVEAU LYON* a l'honneur d'informer ses abonnés et lecteurs qu'en vertu d'un traité exclusif passé avec un des principaux fabricants de bicyclettes de France, il est en mesure de leur offrir une bicyclette dite du *NOUVEAU LYON*, garantie contre tout vice de construction et comprenant tous les perfectionnements vélocipédiques réalisés jusqu'à ce jour.

Description de la Bicyclette du NOUVEAU LYON

Grand cadre en tubes d'acier étiré à froid, sans soudure.
Pédalier étroit, dernier modèle perfectionné.
Tension de chaîne à l'arrière.
Tête de fourche à double plaquette en acier estampé.
Direction à douilles à billes.
Roulements en acier trempé et rectifié après la trempe.
Roues égales, de 70 ou 75 cent., ou 75 devant, 70 arrière, au choix.
Rayons directs, en acier éprouvé, à haute tension.
PNEUMATIQUES Vital démontables, genre Dunlop ou Vallée.
Chaîne à rouleaux trempés et rodés.
Guidon droit ou cintré.
Poignées caoutchouc ou buffle noir.
Bague de guidon, frein et **garde-boue** entièrement démontables,
Tige de selle en tube à *T*.
Pédales à billes à scie ou à caoutchoucs à recouvrements.
Manivelles rondes en acier estampé.
Repose-pieds nickelés détachables.
Peinture triple émail noir vitrifié, parties richement nickelées.
Grand pignon ou roue de chaîne de 18 dents.
Pignon du moyeu arrière de 8 dents.
Développement : 4m95 par tour de pédales, la roue motrice étant de 70 cent.
Selle genre hamac, **Sacoche** clé dent de lion, burette, pompe et trousse à réparations.
Poids : 14 KILOS.

La Bicyclette du NOUVEAU LYON

d'une valeur courante de 500 fr., est mise à la disposition de nos abonnés d'un an au prix exceptionnel de **250 fr.**

Nous pourrons fournir à ceux qui les préféreraient des rayons tangents, moyennant une augmentation de 25 fr.

Les commandes seront reçues dans nos bureaux et servies suivant l'ordre des inscriptions.

Nous engagerons nos lecteurs à se hâter de profiter de cette affaire *absolument exceptionnelle*, car le chiffre que le fabricant s'est engagé à nous livrer est limité et il n'y en aura certainement pas pour tout le monde.

Un échantillon-type de la bicyclette du *Nouveau Lyon* est en montre dans nos bureaux, 7, place des Terreaux.

ANNONCES DÉMOCRATIQUES

Avis divers à 0.25 la ligne

Concernant demandes, offres, échanges de propriétés. — Industries. — Fonds de commerce à remettre ou que l'on désire acheter, — Propositions d'association

Avis divers à 0.15 la ligne

Offres et demandes d'emplois. — Objets à acheter ou à vendre. — Objets perdus et trouvés. — Echanges d'objets mobiliers, demandes et offres. — Locaux demandés ou à louer. — Avis pour dettes. — Avis de cessation de commerce et autres avis de tous genres.

S'adresser place des Terreaux, 7, à l'entresol

ATTENTION !

AVEZ-VOUS DES PELLICULES ?

Vos Cheveux tombent-ils ?

SI OUI

Procurez-vous chez votre coiffeur la **Lotion Anti-Pelliculaire de l'Abeille.** Avec elle vous conserverez vos cheveux souples et brillants et préviendrez toutes les causes des maladies du cuir chevelu.

Dépôt Général : Pharmacie BAVEREL, pl. du Pont, 10, Lyon

Et chez tous les coiffeurs. — PRIX : 4 FRANCS

POSTE RESTANTE OFFICIEUSE

Passage des Terreaux, 14-16-18, LYON

Cette maison a pour but de faciliter au public la réception ainsi que la réexpédition de courriers postaux ou télégraphiques, sans crainte *d'attente* ou d'erreur.

800 CORRESPONDANTS DANS LE MONDE ENTIER

Grande Fabrique Française de Bouchons mécaniques

A RESSORTS D'ACIER

A MM. les Brasseurs, Entrepositaires de Bières et Fabricants de limonades et boissons gazeuses

Plus de bouteilles à bagues percées. Toutes les bagues de bouteilles utilisables par le nouveau collier fil de fer à œillets.

Essayez tous le *nouveau collier fil de fer à œillets*, inusable, pratique et facile à placer autour de n'importe quelle bague ordinaire.

Bouteilles pour brasseurs, toutes bouchées, *le cent : vingt francs*, fermeture garantie hermétique.

Ecrire ou s'adresser à la Grande Fabrique Française de Bouchons mécaniques à ressorts d'acier, à Chaumont (Haute-Marne).

INSTITUTION FRANKLIN

LYON — AUX HIRONDELLES — LYON

Pensionnat de Jeunes Gens dirigé par M. DENAVES. — Situation salubre et agréable. — Enseignement sérieux. — Grands succès aux différents examens.

Rentrée 1er Octobre

MOTEURS A GAZ

Machines à Vapeur

Constructions mécaniques

A. FARRA & Cie

25, Chemin des Pins

LIBRAIRIE

BERNOUX et CUMIN

8, Rue de la République, Lyon

En vente : Nouveautés

DUBUT DE LAFOREST. — Les petites Rastas.
LAVEDAN (Henri). — Le Lis.
DE ZANO (Pierre). — Après l'Empire.
DE JOINVILLE (Prince). — Vieux souvenirs.
ZOLA (Emile). — Lourdes.
DAUDET (Léon). — Les Norticoles.
FRANCE (Anatole). — Le Lys rouge.
PRÉVOST (Marcel). — Demi-Vierges.
LA BRÈVE (Jean de). — Badinage.
POUVILLON (Emile). — Bernadette de Lourdes.
BOURGET (Paul). — Cosmopolis.
GYP. — Le Mariage de Chiffon.
AICARD (Jean). — Fleur d'Abîme.
FOUCHER (Paul). — Réchain, avare.
THEURIET (André). — Tentation.

Au lieu de 3.50 : 2.75 net

Franco par poste : 3.25 net

ON TROUVE

A la même Librairie

LE TOUR DU MONDE

Par E. Charton

Origine à fin 1893. — 66 volumes cartonnés toile rouge.

550 fr. au lieu de 957

Payable 50 francs par mois

PAPIER SATIN

POUR CIGARETTES

LE PLUS FIN : DONC LE MEILLEUR

AVIS IMPORTANT. — Pour avoir des cigarettes qui ne se déroulent pas, ou les faire d'avance, réclamer le **PAPIER SATIN à bords gommés.**

Le cahier satin (gommé ou non) ne doit se vendre partout que 10 *centimes*

sur un point imaginaire, et s'écria d'une voix rauque :

— Non !... Non !... Jamais !...

Mlle Bastard, stupéfaite, considérait Mme Louis Benoît, sans trouver un mot pour répondre à son exclamation si étrange.

Mais Jeanne, revenue à elle-même et toute effrayée de ce mouvement auquel elle n'avait pu résister, et si en dehors de sa manière accoutumée d'agir, reprit la jeune fille en ses bras, dans un élan maternel, et murmura :

— Cécile !... Mon enfant !... Ma fille !...

— Ma mère !

— Pardonnez-moi... je ne savais... je vous ai causé un grand chagrin ; excusez-moi.

— Ma mère ! fit Cécile toute confuse, en vérité, est-il de mon rôle de vous pardonner !... Vous n'avez rien fait de nature...

— Je vous ai effrayée... tout au moins repoussée... si brusquement... Vous n'êtes pas accoutumée à vous entendre parler de cette façon... Mais, je souffre tant !...

— Je viens vous consoler, vous dire que je vous aime, qu'André et moi voulons vivre pour votre bonheur ; je viens vous affirmer que s'il est un moyen de calmer, à jamais, votre chagrin, quel qu'il soit, nous l'emploierons !... Votre brusquerie même, votre manière de me repousser, tout cela indique l'état si [illegible] de votre douleur... Et, votre désir absolu est d'en garder le secret, au plus profond de votre cœur !... Je ne veux donc insister davantage pour le connaître, mais,

vous ne pouvez m'interdire de vous consoler...

Jeanne eut un amer sourire.

— Me consoler ! murmura-t-elle, en laissant tomber sa tête sur sa poitrine, hélas !... Dieu sait... Et la mort !...

Puis, s'efforçant de reprendre une physionomie plus calme.

— Oui, Cécile, ma fille bien aimée, dit-elle, vous me consolerez !... et la meilleure des consolations sera de vous voir rendre heureux mon André.

Et, elle déposa un baiser au front de la jeune fille.

Cette dernière, avec le tact tout particulier aux femmes, n'insista pas, Au lieu d'attaquer de front, elle tourna la position et chercha, tout au moins à distraire la malheureuse femme.

Mlle Bastard demeura longuement auprès de la malheureuse mère, ne voulant la quitter que le plus tard possible.

André, enfermé en son atelier, travaillait fiévreusement, fort éloigné de soupçonner la présence de sa fiancée, si près de lui. Cécile, tout à sa tâche consolatrice, ne voulut voir le jeune homme qu'à l'instant de son départ.

Quant à Louis Benoît, témoin de l'arrivée de Mlle Bastard, il s'était prudemment effacé, ne jugeant pas utile de se montrer. Il vit toutefois, la fille du député partir, accompagnée de Jeanne et d'André, et devina, à leur maintien embarrassé, que sa femme n'avait pas voulu avouer la cause vraie de son chagrin.

Il les suivit du regard, les vit s'éloigner, sans pouvoir être aperçu d'eux et murmura, en un féroce ricanement.

— Jamais Jeanne ne voudra troquer un tel bonheur contre le sien propre !... Ce serait trop grande cruauté de sa part !... Elle préférera se sacrifier !... Se sacrifier !... Que dirait-elle, si elle le savait vivant !... Ou, tout au moins, si elle apprenait ma supercherie !... Au diable !... Sais-je même s'il vit !... Quinze ans !.. Il est peut-être réellement mort !... Se sacrifier !... Que m'importe après-tout !... Si je la possède !... Si je la tiens à nouveau dans mes bras !... Si je la tiens !... A moi !... Pour moi seul !...

Cependant, le député Bastard activait les préparatifs du mariage. Bien éloigné de soupçonner le drame joué devant lui, il animait, de sa grosse gaîté, les différentes scènes auxquelles il était mêlé, semblable à ces comiques que les dramaturges du boulevard du crime aimaient à glisser dans leurs œuvres, comme un filon de bonne joyeuseté opposé aux pleurs.

Il n'avait garde de remarquer la mélancolie, plus croissante chaque jour, de Jeanne, non plus que le feu sombre du regard de Louis Benoît.

Il ne voyait rien, cet excellent député que le mariage de sa fille et l'éclat à lui donner. Il voulait une noce splendide.

Il avait décidé que la cérémonie nuptiale aurait le caractère le plus brillant. Rien ne saurait être trop beau pour sa fille... Rien

non plus, ne devait manquer pour la satisfaction de la vanité paternelle, l'amour propre de M. Bastard, le richissime fabricant de soieries, le député, le futur ministre !...

L'hôtel de l'avenue de Noailles ne désemplissait pas de fournisseurs, lesquels étaient en conférences suivies avec Bastard, bien plus occupé des toilettes de sa fille que Cécile elle-même. Il voulait tout voir, tout connaître, même tous les détails derniers du trousseau presque achevé ; il s'inquiétait de la confection future du jeune ménage, de l'établissement du personnel domestique, des écuries, de la remise, de tout enfin, jusqu'aux plus menus détails.

Bastard s'était pris d'une belle affection pour son gendre, dont il avait su apprécier l'esprit supérieur. Un peu humilié, tout d'abord, de son titre de petit commerçant, car, en sa vanité, il avait, de suite, rayé l'épithète d'ouvrier, il s'était promis, *in petto*, de modifier l'état du jeune homme et de transformer ce dernier en personnage politique.

Aussi avait-il déjà élaboré tout un plan, en suite duquel, après avoir tout d'abord fait quitter, au nouveau marié, son métier d'ébéniste, il l'emmènerait à Paris, sous prétexte de session parlementaire. En cette ville, il se promettait de l'initier rapidement à la vie publique et augurait beaucoup de l'excellence de ses propres leçons sur un semblable élève.

En attendant, il s'ingéniait au mieux à être agréable aux deux fiancés.

André ne pouvait manquer de remarquer